

Numéro 2
Juil.-Août.-Sep. 2023

HOME

Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier

CE MAGAZINE VOUS
EST OFFERT
—
THIS MAGAZINE
IS FREE

Dr Emma **KANTIONO**

Directrice Générale d'Essakane Solar

« C'est avec la contribution de ses fils que l'Afrique se bâtira durablement, dans l'équité et la justice sociale. »

Grand Entretien

Adama Luc **SORGHO**

Ministre des Infrastructures
et du Désenclavement du Burkina Faso

DOSSIER SPÉCIAL

BURKINA FASO

Lutte contre le terrorisme et poursuite
du développement socio-économique



Burkina Faso

Malgré les crises, le pays se construit !

Le Burkina Faso a connu ces dernières années de multiples défis notamment sécuritaires et sociaux avec l'émergence de déplacés internes. Cette crise, la plus négligée au monde, selon un rapport publié par le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), a plongé le pays des hommes intègres dans une spirale de violences terroristes.

Malgré ces défis sécuritaires et sociaux, le Burkina Faso et sa population se montrent résilients. Le gouvernement de transition continue d'investir dans le développement du pays, à travers la construction d'infrastructures de qualité. Les investissements couvrent tous les secteurs clés de l'économie, dont le transport, les télécommunications, l'énergie, l'habitat et l'immobilier.

De nombreux travaux sont déjà réalisés et d'autres encore en cours dans les secteurs des transports. Les autorités estiment que la proportion des routes urbaines et interurbaines aménagées a été doublée entre 2007 et 2022. Celle des pistes rurales est passée de 18,7 % à 34 % sur la même période. Au niveau du transport ferroviaire, des projets de construction de nouvelles lignes sont prévus pour interconnecter le réseau burkinabé à ceux des pays voisins comme le Mali, le Ghana, le Niger et le Togo. Ces travaux permettront sans nul doute de renforcer la connectivité régionale et l'intégration économique de la région.

Dans le domaine des transports, des travaux intéressants sont également en cours. Le gouvernement a déjà réhabilité l'aéroport international de Bobo-Dioulasso. Ces travaux aideront à accueillir un plus grand nombre

de passagers et à améliorer les services aériens. De plus, des travaux bien avancés sont en cours pour la construction du nouvel aéroport international de Donsin à la périphérie de Ouagadougou.

Dans le secteur énergétique, la stratégie nationale du pays prévoit de porter à 50 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Ce plan est intéressant dans la mesure où il favorisera la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Pour y parvenir, les autorités misent sur les énergies renouvelables, le solaire notamment.

Les projets en cours de construction permettront bientôt au Burkina Faso de disposer d'une capacité supplémentaire de 700 MW. Cette capacité n'est pas négligeable, compte tenu de la dépendance du pays vis-à-vis des importations d'énergie. De plus, seulement 19% de la population a accès à l'électricité, selon les données 2020 de la Banque mondiale.

Ces investissements témoignent de la volonté du gouvernement burkinabé à envisager l'avenir malgré les défis présents. L'ensemble des projets d'infrastructures contribueront à la construction d'un Burkina Faso plus sûr et plus prospère.



Innocent **BELEMTOUGRI**
Directeur Général Bitel Group

SOMMAIRE

DOSSIER SPÉCIAL BURKINA FASO

8 Adama Luc SORGHO

«Le Gouvernement a mis un point d'honneur à mener, à côté de la lutte contre l'insécurité, des actions qui pourront booster le développement socio-économique.»

12 Mikailou SIDIBÉ

«Il y a de vrais défis qui se posent en termes de planification urbaine (...) pour pouvoir absorber le niveau démographique assez élevé. »

16 Aboubakar NACANABO

« Les Partenariats Public-Privé, peuvent être une des solutions sûres, efficaces et efficientes pour le financement, la construction et la maintenance des infrastructures. »



25 Anûuyirtle Roland SOMDA

«Investir dans le secteur des transports en Afrique, y compris au Burkina Faso, comporte de nombreux avantages.»

32 Simon-Pierre BOUSSIM

«Nous devons maximiser le potentiel catalytique du financement public, sans évincer les capitaux privés.»

39 Boureima OUATTARA

«La Sonatur espère encore montrer l'exemple à travers ses futurs projets de développement immobilier.»

42 Dr Emma KANTIONO

« C'est avec la contribution de ses fils que l'Afrique se bâtit durablement, dans l'équité et la justice sociale. »

48 Eric Jean Noël ZOURÉ

«Burkina Équipements : Pionnier de la transformation de l'infrastructure et de l'immobilier au Burkina Faso.»

52 Ada Yaya BOCOUM

Ada Yaya Bocoum : Une vision audacieuse pour transformer le paysage urbain du Burkina Faso

55 Logements sociaux

Les défis restent entiers

57 Quartiers précaires

une honte pour les villes

60 Quelques Infrastructures clés du Burkina Faso



IMMOBILIER

66 IMMOBILIER

agos, Abuja, Port Harcourt :
Le surpeuplement des villes creuse
la demande en logements

INFRASTRUCTURES

70 CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

Zoom sur les stades de la compétition

74 CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement inaugure une usine
de traitement d'eau

75 INFRASTRUCTURE EN AFRIQUE

Les entreprises locales asphyxiées par les
sociétés chinoises

EVENT

79 FILOSES 2023

L'engagement des états pour un logement
pour tous



Ce magazine est le vôtre !

il vous est offert par BITEL GROUP. Vous
pouvez également recevoir la version
numérique en vous connectant sur le site
www.homemag.info

HOME, Le Magazine panafricain des
Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier
*The Pan-African Magazine of Infrastructure,
Housing and Real Estate*

10 BP 524 Ouagadougou 10

Email : marketing@homemag.info

Tel : +226 70 20 24 66

www.homemag.info

Directeur de publication

Innocent BELEMTOUGRI

Rédacteur en Chef

Joël ZOUNDI

Secrétariat de Rédaction

Ouméïma ZOUNGRANA

Rédaction et Relecture

CSK Conseils

Conception Graphique & Réalisation

CSK Conseils

Editeur / Publisher

BITEL GROUP

editor@homemag.info

Régie/Advertising

BITEL GROUP

commercial@homemag.info

Distribution

BITEL GROUP

Impression/print

Africa Print

Tirage/printed copies

5000 exemplaires

Dépôt Légal

N° 2300/2021 du 20/Décembre 2021

HOME

Spéciale Burkina-Faso 2023

Pour toutes informations, contactez-nous :

☎ +226 70 20 24 66


✉ info@homemag.info



DOSSIER SPÉCIAL **BURKINA FASO**

Lutte contre le terrorisme et poursuite
du développement socio-économique





Le Burkina Faso sur plusieurs fronts

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, en dehors du fait de causer des victimes et des blessés, le terrorisme perturbe le quotidien des burkinabè et les actions de développement. L'organisation souhaite un retour à la sécurité, à la cohésion sociale et à la paix au pays des hommes intègres. Mais en attendant, le gouvernement travaille, de son côté, à redémarrer tous les chantiers qui avaient été arrêtés du fait de l'insécurité. Dans ce dossier spécial consacré au Burkina Faso, Home magazine fait le zoom sur les anciens projets de construction d'infrastructures routières et de désenclavement des villes dont certains sont

remis au goût du jour. Cette édition met également en lumière, les projets à venir de même que les stratégies mises en place à la fois par le gouvernement central et les structures sous tutelle pour y parvenir. De la construction d'échangeur, à la rénovation de stades, la réhabilitation des quartiers précaires, en passant par l'érection de monuments, la construction de barrage agro-pastoral et des logements sociaux, plongée au cœur des réalisations phares, engagées ces dernières années, pour permettre au pays de poursuivre son élan de développement, malgré un contexte politique et social difficile.

GRAND ENTRETIEN

Adama Luc SORGHO

Ministre des Infrastructures et du Désenclavement

« Le Gouvernement a mis un point d'honneur à mener, à côté de la lutte contre l'insécurité, des actions qui pourront booster le développement socio-économique. »



Adama Luc SORGHO
Ministre des infrastructures et du désenclavement

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous présenter le Département que vous dirigez, ses attributions et ses missions au sein du gouvernement ?

Avant de répondre à votre question, je voudrais vous féliciter pour l'initiative de ce magazine qui, à n'en pas douter, viendra enrichir le paysage médiatique du Burkina et par conséquent donner plus de visibilité aux actions de développement de notre pays.

Revenant à votre question, il faut noter que le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures et de désenclavement interne et externe du pays.

A ce titre, il est chargé entre autres de la réalisation des infrastructures routières, mais aussi de la réalisation d'infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et maritimes en collaboration avec le Ministère en charge des Transports. Il a également en charge l'élaboration des normes et de leur contrôle en matière d'infrastructures de transport, de l'entretien de toutes les infrastructures réalisées, de la définition et de la mise en œuvre d'une politique de désenclavement interne et externe du Burkina Faso.

Quelle est votre appréciation du développement des Infrastructures routières en Afrique?

Ne dit-on pas que la route du développement passe par le développement de la route? Cela je crois que tous les dirigeants et gouvernements africains l'ont compris et œuvrent au quotidien à améliorer leur réseau routier. Nous avons l'exemple de la Côte d'Ivoire à côté où depuis quelques années, nous assistons à la réalisation

d'infrastructures d'envergure afin de faciliter la mobilité des personnes et des biens et de donner un visage de développement au pays.

Aussi, je puis vous assurer que notre pays n'est pas en reste. Depuis quelques années, des efforts ont également été consentis pour la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures routières aussi bien en matière de bitumage de routes que d'aménagement de pistes rurales en passant par la construction de voiries urbaines et d'ouvrages de franchissement.

En somme, on peut dire que le développement des infrastructures connaît un certain dynamisme en Afrique.

Parlant d'infrastructures durables, comment voyez-vous leur avenir au Burkina Faso ?

Vous savez, malgré la situation sécuritaire très difficile de notre pays, le Gouvernement a mis un point d'honneur à mener, à côté de la lutte contre l'insécurité, des actions qui pourront booster le développement socioéconomique de notre pays au sortir de cette crise sécuritaire. Parmi ces actions prioritaires de développement, figurent en bonne place, la réalisation d'infrastructures de transport, durables et de qualité. Aussi, mes collaborateurs et moi, sommes engagés à relever ce défi, à travers un changement de paradigme, dans la réalisation des projets routiers. Nous restons vigilants et rigoureux depuis le choix des entreprises jusqu'au suivi des travaux. Nous mettons un accent particulier sur l'entretien routier, tant périodique que courant. Avec toutes les mesures que nous sommes en train de prendre, nous sommes sûrs que d'ici quelques années, notre pays disposera d'infrastructures de grande qualité et durables.

Quels sont les grands projets d'infrastructures à court et moyen terme de votre département?

En termes de perspectives, nous allons mettre un accent particulier sur l'entretien, donc dans les jours à venir presque l'ensemble de nos routes déjà construites vont recevoir des travaux qui nous permettront de sauvegarder et protéger notre patrimoine routier.

Nous avons également des projets de construction et de bitumage, de voiries dont la première phase a été officiellement lancée la semaine dernière à Ouagadougou. La deuxième phase va concerner la ville de Bobo-Dioulasso. Nous travaillons également à redémarrer tous les chantiers qui avaient été arrêtés du fait de l'insécurité, à élargir les voies de sortie de la ville de Ouagadougou. De nouveaux projets de bitumage vont également démarrer dans les jours et semaines à venir.

A votre avis, la ZLECAF est-elle une réelle opportunité pour le développement des infrastructures en Afrique?

A priori oui, parce que tout d'abord c'est un regroupement de pays africains, donc déjà une certaine solidarité continentale et l'union faisant la force, ce regroupement peut permettre un partage d'expériences et de compétences. Par ailleurs, avec la ZLECAF, on devrait en principe, assister à la création d'un continent sans

droits de douanes, ce qui peut stimuler l'investissement intra-africain, faire croître les entreprises locales en BTP et créer des emplois pour les jeunes. Nous aurons certainement par ce biais, des entreprises plus fortes qui réaliseront des infrastructures de meilleure qualité.

Quel message avez-vous pour ceux qui hésitent à investir en Afrique ?

Nous les invitons à venir sans hésiter, car l'Afrique est un continent en plein essor avec beaucoup d'opportunités d'investissement dans presque tous les domaines de développement. Et malgré, les situations difficiles diverses qu'elle traverse, le climat des affaires dans beaucoup de pays, connaît une nette amélioration et offre d'énormes opportunités d'affaires.

Quels conseils avez-vous pour les entreprises en BTP ?

Je les invite à plus de professionnalisme et de rigueur dans les études, l'exécution et le contrôle des travaux afin que nos pays puissent mettre à la disposition des populations, des infrastructures de qualité et qui durent.

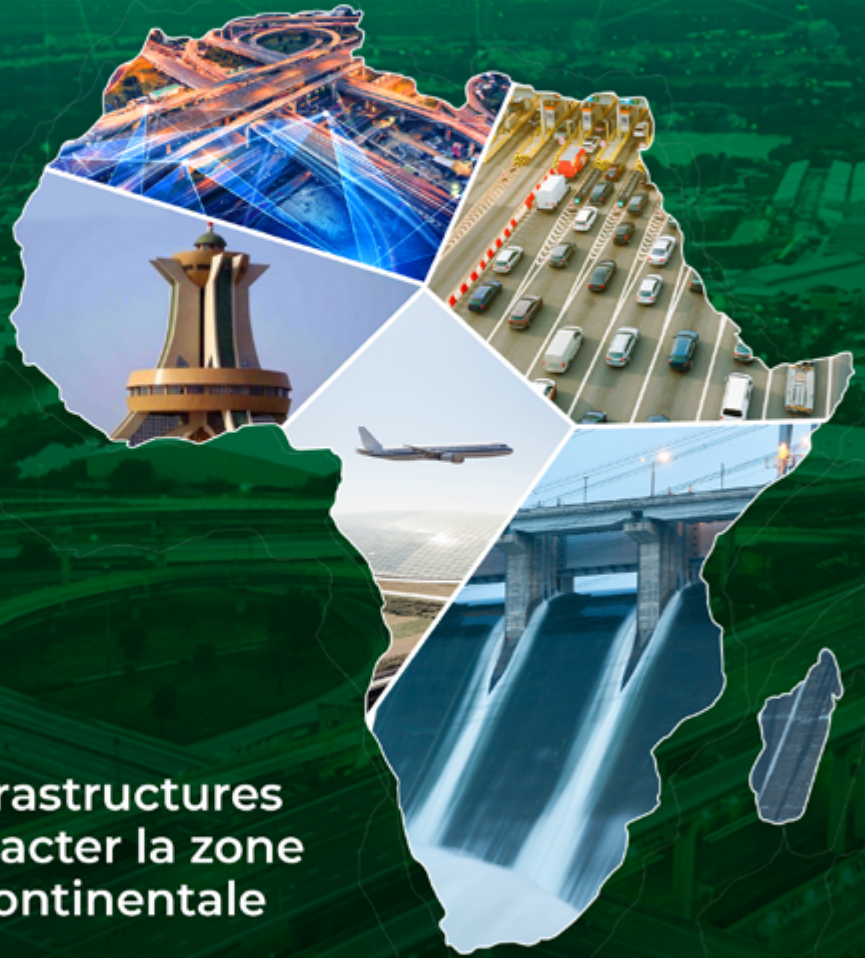
Je voudrais souhaiter bon vent à votre magazine et inviter tous les acteurs du BTP à travailler en étroite collaboration et dans la concertation permanente avec l'administration pour offrir le meilleur réseau routier aux Burkinabè.

“
L'Afrique est un continent en plein essor avec beaucoup d'opportunités d'investissement dans presque tous les domaines de développement.
”

Sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président de la Transition, Chef de l'Etat



AFRICA INFRASTRUCTURE FORUM



Thème :

Investir dans les Infrastructures
Africaines pour impacter la zone
de Libre Echange Continentale



31 AOÛT - 02 SEPTEMBRE 2023

Centre International de Conférences de Ouaga 2000
OUAGADOUGOU - BURKINA FASO



Where the World meets African Infrastructure !

PARTENAIRE OFFICIEL



SPONSORS OFFICIELS



CGE • BIP

PARTENAIRES





Mikailou SIDIBÉ
Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat

ENTRETIEN

Mikailou SIDIBÉ

Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat

«Il y a de vrais défis qui se posent en termes de planification urbaine (...) pour pouvoir absorber le niveau démographique assez élevé.»

Vivre en ville, dans des conditions plus ou moins décentes, c'est le rêve de nombreux burkinabès. Avec l'éclatement des différentes crises sociopolitiques, ce rêve s'est transformé en un impératif pour certains déplacés qui viennent grossir le rang des citadins et des candidats à l'exode rural, augmentant ainsi le taux de surpeuplement urbain. Principal défi lié à cette situation, la question de l'habitat et de l'urbanisme. Une préoccupation à laquelle, répond entre autres, Mikailou SIDIBÉ, le Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat du Burkina Faso au cours de cet entretien.

développement d'urbanisation assez comparable à celui des pays développés. C'est le cas par exemple des villes maghrébines, de certaines villes de l'Afrique subsaharienne, du Nigeria et de l'Afrique du sud qui sont de très grandes agglomérations. On peut donc dire de façon générale que les villes Africaines connaissent des niveaux d'urbanisation assez différenciés.

Pour le cas particulier du Burkina Faso, il y a de vrais défis qui se posent en termes de planification urbaine mais également en termes de développement de projet urbain d'envergure pour pouvoir absorber le niveau démographique assez élevé et prendre en compte le déplacement des populations, lié à l'insécurité dans les villes à fort défis sécuritaires.

Les villes africaines ont connu un développement fulgurant ces dernières années. Quelle est la situation au Burkina Faso ?

Le développement assez fulgurant des villes africaines, constaté ces dernières années, pourrait s'expliquer par le fort taux de croissance démographique mais aussi du fait de l'exode des populations rurales vers les centres urbains.

Pour le cas spécifique du Burkina Faso, la question de l'exode rural est à prendre en compte et très souvent cela pourrait s'expliquer par certains facteurs comme les changements climatiques qui bouleversent les cycles saisonniers. Du coup, les jeunes qui étaient retenus par l'agriculture, désormais chamboulée, sont attirés vers les centres urbains d'où une accélération du niveau d'urbanisation ces dernières années.

Une absence de schéma directeur de développement urbain a été constaté dans

Quelle appréciation faites-vous du développement de l'urbanisme en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier ?

Les pays africains ne connaissent pas forcément le même niveau de développement urbain.

Certaines villes ont atteint un seuil de

bon nombre de villes africaines ! Quelle est la situation dans votre pays ?

Le schéma directeur d'aménagement est un précieux document de planification qui organise l'aménagement de l'espace sur le territoire et oriente le développement urbain.

Au Burkina Faso, sur les 49 villes du Burkina, 29 disposent de schémas directeurs d'aménagement urbain adopté tandis que ceux de 10 autres villes sont en cours d'élaboration.

Le principal défi au niveau du département est donc d'accélérer l'élaboration de ces schémas afin de pouvoir doter pratiquement toutes les communes du pays de ce document de planification pour leur permettre de développer des projets immobiliers.

Comment trouvez-vous l'apport des promoteurs immobiliers privés qui accompagnent les politiques publiques dans le développement de l'habitat et de l'immobilier en Afrique ?

L'apport des promoteurs immobiliers est très précieux dans l'accompagnement de l'Etat dans sa politique d'amélioration de l'offre en matière de logement.

Face au taux de croissance démographique très important au niveau des centres urbains, l'Etat ne peut pas à lui seul satisfaire la forte demande en matière de logement, d'où l'ouverture de ce secteur au privé. On peut donc reconnaître l'apport important dans la mise en œuvre de la politique du logement.

Pensez-vous que la réalisation de la Zone de Libre Echange continentale Africaine (ZLECAF) soit une réelle opportunité pour le bon développement de l'urbanisme et de l'habitat en Afrique ?

Pour les pays signataires, l'objectif principal de la ZLECAF vise notamment l'élimination progressive des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires, le développement des chaînes de valeurs aux niveaux régional et continental. Je pense que, si elle est une réalité au Burkina Faso, elle sera un atout pour le pays, de pouvoir attirer un certain nombre d'investisseurs immobiliers qui pourront accompagner l'Etat dans sa politique d'amélioration de l'offre en matière de logement.

Quels sont les projets d'urbanisme à court et moyen terme du Burkina Faso ?

Un certain nombre de réformes, d'abord structurantes, ont été engagées au Burkina Faso pour assainir le milieu de la construction. Parmi ces opérations, on peut noter :

- La digitalisation des opérations d'urbanisme qui va permettre d'avoir des outils de gestion moderne et de planification assez efficaces, pour conduire les opérations d'urbanisme ;
- Le recadrage de l'activité de la promotion immobilière qui a un fort impact sur le foncier et donc sur l'urbanité de nos villes.

En termes de projets d'urbanisation que nous comptons mettre en œuvre à court et moyen terme, on peut noter :

- Le programme de développement urbain qui est en phase d'élaboration et qui, à terme, permettra de développer les pôles principaux et les pôles secondaires au niveau de nos centres urbains pour décongestionner surtout les centres villes ;
- Le programme de résorption des zones d'habitat spontané et la résolution du passif au niveau du foncier qui permettra de restructurer toutes ces

zones communément appelées zones "non loties" pour permettre d'avoir des servitudes adaptées.

Par ailleurs, on pourra noter les mécanismes de financement des opérations de l'urbanisme, des aménagements urbains.

Ce sont autant de chantiers qui sont ouverts, et qui vont toucher principalement de façon structurante nos centres urbains.

Quel est selon vous, le rôle des cabinets d'architecture africains dans le bon développement de nos infrastructures d'habitat et d'urbanisme ?

Les cabinets d'architecture accompagnent énormément les Etats, notamment dans le secteur de l'habitat et de la construction. Ils accompagnent les politiques publiques au niveau de la conception des projets de construction et d'habitat.

Ils interviennent également au niveau du suivi architectural des opérations et servent d'appui-conseil aux Etats dans la mise en œuvre de leur politique en matière d'habitat et de logement.

Je souhaite que votre magazine puisse nous accompagner dans la mise en œuvre de ces grands projets que nous avons engagés et nous accompagner dans le plaidoyer auprès des partenaires pour la mobilisation des financements.

TELECHARGER
GRATUITEMENT
VOTRE MAGAZINE NUMERIQUE
www.homemag.info



www.homemag.info
info@homemag.info
+226 70002366

DOWNLOAD
FREE
YOUR DIGITAL MAGAZINE
www.homemag.info



The background image shows an office setting. On the left, a wooden bookshelf is filled with books and papers. On top of the shelf, there are several trophies, including a large golden one and a smaller one with a red and blue ball. To the right, another wooden cabinet holds more papers and a decorative plant. In the foreground, a person's hand is visible resting on the back of a black leather office chair. The overall scene is a professional office environment.

ENTRETIEN

Dr Aboubakar NACANABO

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective

« Les Partenariats Public-Privé, peuvent être une des solutions sûres, efficaces et efficientes pour le financement, la construction et la maintenance des infrastructures. »

Au Burkina Faso, le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective joue un rôle transversal dans l'action gouvernementale. Il oriente le Gouvernement dans le domaine de la gestion des finances publiques et du développement par des politiques qui favorisent la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois. Ce ministère, est aujourd'hui dirigé par Dr Aboubakar NACANABO. Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective est convaincu que la mobilisation de ressources pour la construction d'infrastructures publiques a besoin du soutien et de l'expertise du secteur privé.



Aboubakar NACANABO
Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective

Comment voyez-vous le développement des infrastructures de transports routiers, maritimes, ferroviaires et aériens en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier dont votre département ministériel en assure le financement pour ce qui est du Burkina Faso ?

Les infrastructures de transport stimulent la production à cause de leurs effets structurants. Pour l'Afrique, une des causes majeures du retard de son industrialisation, réside dans l'insuffisance du stock d'infrastructures productives notamment dans le domaine des transports.

Bien que les investissements en matière de transport représentent la part la plus importante des investissements en infrastructures, soit environ 39%, le niveau et la qualité de ces infrastructures ne permettent pas une industrialisation conséquente à même d'éliminer la pauvreté en Afrique.

Avec un continent qui représente 18% de la population mondiale et qui doit créer des emplois pour environ 12 millions de personnes chaque année mais qui ne pèse que seulement 2,1% des activités de transport aérien mondial.

De plus, les réseaux routiers, maritimes et ferroviaires sur le continent restent

globalement peu développés avec des niveaux disparates d'une zone à l'autre. Une situation qui explique les coûts relativement élevés de transport qui, à leur tour, compromettent la compétitivité des exportations africaines en contribuant à gonfler les prix d'importations essentielles. Il est donc impératif que l'Afrique développe des infrastructures de haute qualité notamment des réseaux de transport modernes afin d'atteindre

les agendas 2030 et 2063 de l'Union Africaine.

Le Burkina Faso, à travers ses politiques de développement, s'est fixé comme objectif de renforcer ses infrastructures routières, d'apporter un soutien conséquent au domaine de l'industrie et de la recherche.

Notre pays a consenti d'énormes efforts dans ce domaine, des efforts qui ont permis d'améliorer l'état des infrastructures

avec une proportion de routes en bon état qui passe de 8,63% en 2019 à 25% en 2021. Aussi, la proportion des pistes rurales aménagées s'est améliorée passant de 28,94% en 2016 à 35,53% en 2021. La quantité de fret routier a connu une progression régulière sur la période 2016-2021 passant de 3 775 573 de tonnes en 2016 à 5 849 151 de tonnes en 2021 soit une moyenne annuelle de 4 171 294 tonnes.

“ Le Burkina Faso, à travers ses politiques de développement, s'est fixé comme objectif de renforcer ses infrastructures routières, d'apporter un soutien conséquent au domaine de l'industrie et de la recherche. ”

Le transport ferroviaire de passagers a enregistré une tendance à la baisse sur la période 2016-2021. En effet, le nombre de passagers est passé de 149 297 en 2016 à 106 495 en 2019. Le volume du fret ferroviaire a connu une amélioration sur la période 2016-2019 en passant de 595 929 tonnes en 2016 à 879 827 tonnes en 2019 soit une moyenne annuelle de 699 356,74 tonnes avant de connaître une baisse à partir de 2020 pour s'établir à 681 020 tonnes en 2021.

Cependant, les défis restent énormes pour le développement d'infrastructures de transport modernes capables de dynamiser le secteur.

Les Etats africains se sont engagés à créer la Zone de Libre Echange Continentale Africaine ! Quel rôle pourrait ou devrait jouer le ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective dans ce projet panafricain ?

En tant que membre de l'Union africaine et signataire de l'accord de la ZLECAF, le Burkina Faso a l'opportunité de contribuer à la création d'un marché unique africain dynamique et prospère et de saisir les opportunités qui en sont liées. Dans cet élan, le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective joue un rôle crucial au regard de sa position centrale et de ses attributions.

Mon département a participé au processus d'adoption et de mise en œuvre de la ZLECAF. Il a également effectué une série de réflexions en amont sur l'impact éventuel sur la mobilisation des ressources financières de l'Etat, la structure productive de notre économie et sa capacité à être compétitive dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord. Cela nous permet d'anticiper certaines actions et réformes

sur la base des recommandations de ces réflexions en vue d'optimiser notre participation.

Le ministère en charge des finances pourrait jouer sur plusieurs leviers comme le renforcement de la compétitivité économique et de la coopération régionale ainsi que l'attractivité des investissements entre autres.

Pour le renforcement de la compétitivité économique, il s'agit dans ce volet de mettre en place des politiques visant à renforcer la compétitivité économique du Burkina Faso dans le contexte de la ZLECAF. Cela implique des réformes fiscales, la mobilisation des ressources pour les investissements dans l'infrastructure et les secteurs clés, ainsi que des initiatives visant à promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise. Il s'agit également de former les entreprises sur les normes de qualité et les procédures douanières, ainsi que le soutien à l'amélioration de l'infrastructure commerciale, des services logistiques et des compétences commerciales.

En matière d'attractivité des investissements au Burkina Faso dans le cadre de la ZLECAF, nous travaillons en étroite collaboration avec les autres ministères et organismes gouvernementaux pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAF. Cela implique l'adoption de politiques et de mesures nécessaires pour harmoniser les réglementations commerciales, la facilitation du mouvement des biens et des personnes, et la promotion de l'intégration économique régionale. Elle inclut également la simplification des procédures douanières pour faciliter les échanges avec les autres pays africains ainsi que la simplification des procédures administratives, la

promotion des incitations fiscales et la mise en place de mécanismes de règlement des différends pour assurer la sécurité juridique des investissements.

En ce qui concerne le renforcement de la coopération régionale, le ministère de l'économie joue également un rôle actif dans la promotion de la coopération régionale au sein de la ZLECAf. Cela inclut la participation à des réunions et des négociations avec d'autres pays membres, la promotion de projets d'investissement transfrontaliers et la collaboration avec d'autres ministères des finances de la région ouest-africaine pour harmoniser les politiques économiques.

Dans ce projet, il est important pour nous d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre de la ZLECAf et aussi de veiller à une élaboration des textes juridiques et réglementaires d'internalisation.

Pensez-vous que la réalisation de la ZLECAf soit une opportunité pour les pays africains ?

Il est évident que la Zone de Libre Échange Continentale Africaine est une opportunité pour les pays africains. Des avantages peuvent être cernés à plusieurs niveaux notamment en termes d'augmentation et de diversification des échanges commerciaux, d'accélération de l'industrialisation et de transformation économique en Afrique entre autres.

De par son objectif, la ZLECAf vise à créer un marché unique en Afrique en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce entre les pays membres. Cela favorisera une augmentation des échanges commerciaux entre les pays africains, ce qui stimulera la croissance économique et favorisera le développement des communautés

économiques régionales en particulier et de l'Afrique en général.

En créant un marché plus large, la ZLECAf offre aux entreprises africaines une opportunité d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier leurs exportations. Cela permettra aux pays africains de réduire leur dépendance à l'égard des marchés extérieurs hors-Afrique et de développer des chaînes de valeurs régionales plus intégrées.

Cependant, il est important de reconnaître que la mise en œuvre de la ZLECAf nécessitera des efforts considérables de la part des pays membres. Il faudra surmonter des défis tels que l'harmonisation des réglementations, le renforcement des capacités commerciales et logistiques, ainsi que la résolution des problèmes liés aux infrastructures et aux barrières non tarifaires. Néanmoins, dans l'ensemble, la ZLECAf offre une opportunité prometteuse pour les pays africains de promouvoir le commerce, la croissance économique et le développement régional.

La recherche des partenaires techniques pour le financement des projets du secteur des infrastructures, de l'habitat, des mines et des transports est parfois long. Comment convaincre les investisseurs à venir au Burkina ?

De façon générale, la maturité des projets structurants demande énormément de temps et d'importantes ressources pour leurs réalisations qui se font en moyenne sur 18 mois et le secteur des infrastructures notamment des routes, chemins de fer, de l'électricité et des télécommunications n'y échappe pas.

Pour attirer des investisseurs dans notre pays, le Gouvernement anime régulièrement les cadres de dialogue

et de concertation avec les Partenaires techniques et financiers et travaille à faire connaître les potentialités et les opportunités d'investissement, à améliorer le climat des affaires et à renforcer le dispositif institutionnel et juridique dans le domaine des investissements.

En plus de cela, Il est mis à disposition, les programmes de projets en PPP ainsi que les études de faisabilité qui montrent l'éventail des possibilités d'investissement qui couvrent l'ensemble des secteurs pouvant constituer les piliers de développement comme les routes, les mines, les chemins de fer et autres.

Le Burkina Faso est un pays enclavé dont les échanges commerciaux passent essentiellement par la route. Quels sont les grands partenaires techniques et financiers courtisés pour booster ce secteur ?

Nous avons à ce jour, environ une dizaine de partenaires techniques et financiers qui financent le sous-secteur de la route ou qui l'ont dans leurs domaines d'interventions. Ce sont surtout les Institutions Financières de développement qui financent ce secteur. Nous avons des partenaires multilatéraux classiques comme la Banque Islamique de Développement, la Banque ouest africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque africaine

de développement, l'Union Européenne, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique.

Au niveau bilatéral nous avons des financements des pays comme le Japon, la France, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la République Populaire de Chine qui interviennent dans le financement d'infrastructures dans notre pays. En dehors de ses partenaires classiques, nous

avons à travers les partenariats publics privés (PPP), des investisseurs nationaux et internationaux qui s'intéressent de plus en plus à notre pays dans des secteurs clés comme les routes. Nous poursuivons la dynamique de la diversification des partenaires pour le financement de ce secteur qui est un des secteurs prioritaires dans notre plan d'actions pour la stabilisation et le développement.

Le partenariat public-privé (PPP) peut-il être une des solutions pour le développement des infrastructures en Afrique ?

Le manque crucial d'infrastructures d'utilité publique en Afrique et les difficultés à assurer leur maintenance lorsqu'elles existent, commandent que les Etats trouvent des voies alternatives pour pallier ces manques.

A cela, il faut ajouter la marge de

“
Nous avons à ce jour, environ une dizaine de partenaires techniques et financiers qui financent le sous-secteur de la route ou qui l'ont dans leurs domaines d'interventions.
”

manœuvre budgétaire limitée des gouvernements africains, alors que les budgets nationaux représentent aujourd'hui la principale source de financement des infrastructures sur le continent.

Face à ce constat et à l'instar des pays développés, les Etats africains n'ont pas d'autres choix que de se tourner vers le secteur privé par le biais de la modalité « partenariats public-privé » pour réduire ce déficit infrastructurel indispensable pour accélérer le développement.

C'est ce qui pourrait expliquer d'ailleurs la promotion importante de cette modalité de la part de certains acteurs de l'aide au développement et des institutions financières. Les PPP sans être une panacée sont donc devenus incontournables dans le financement des infrastructures surtout en Afrique. En tant que moyen de contracter une délégation de services public, la nécessité d'y tirer parti pour relever les défis du développement des infrastructures en Afrique n'est plus à démontrer.

Ma conviction personnelle est que les PPP peuvent être une des solutions sûres, efficaces et efficientes pour le financement, la construction et la maintenance des infrastructures s'ils sont utilisés de façon adéquate dans le respect des principes et règles qui les gouvernent.

Quels sont les projets ou les grandes réformes de votre département à court et moyen terme ?

Le plus grand projet est la définition d'une nouvelle vision prospective du Burkina Faso pour les 30 années à venir. Ce processus déclenché en 2021 avec une évaluation de l'étude prospective en cours et l'élaboration d'un rapport des

aspirations de la population, amorce d'autres étapes importantes notamment la constitution des bases d'information prospective, l'analyse structurelle, la définition des scénarii et la vision prospective.

A court et moyen terme, l'ensemble des grandes réformes du département de l'Économie, des Finances et de la prospective est consigné dans un plan d'action intégré des réformes de finances publiques. Elles portent entre autres sur la simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanière ; la généralisation de l'utilisation du e-paiement pour tous les segments des contribuables ; la promotion du civisme fiscal ; l'informatisation du cadastre foncier national ; l'assainissement du marché intérieur notamment par la lutte contre la fraude, le faux et la concurrence déloyale ; la dynamisation de l'approche partenariat public privé ; la poursuite de la dématérialisation des procédures de gestion des marchés publics (MP) et des délégations de service public (DSP) ; la poursuite des actions de la mise en place du Compte unique du trésor ; l'informatisation de la gestion financière et comptable des Collectivités Territoriales.

Quel message avez-vous à l'endroit de ceux qui souhaitent investir en Afrique et au Burkina Faso ?

Concernant l'Afrique, il est reconnu qu'elle demeure le continent d'avenir en termes d'opportunités d'investissement mais surtout en termes de rendement. Une étude de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, démontre que le continent africain est la région la plus rentable au monde pour les investissements directs étrangers avec

un taux de rendement de 14% pour une moyenne mondiale de 7,1%.

De plus, de nombreux pays africains connaissent, malgré les crises au niveau international, une croissance économique soutenue, stimulée par l'urbanisation rapide, l'augmentation de la consommation liée à l'émergence d'une classe moyenne. À cela s'ajoute une population à majorité jeune qui constitue une main d'œuvre qualifiée, croissante et dynamique pouvant permettre de relever les défis en matière d'accroissement de la productivité.

Quant à notre pays, le Burkina Faso, en dépit des crises sécuritaire et humanitaire avec un contexte international difficile, l'effet de résilience a permis à certains secteurs d'activité tels que les banques, la téléphonie et les services de bien se porter. Cela offre des opportunités aux entreprises proposant des solutions innovantes dans les domaines de la sécurité, de l'humanitaire, des transports.

Il y a aussi le fait que l'Etat accompagne les investissements privés producteurs de richesses en octroyant des facilités fiscales qui peuvent s'étendre sur une période, sous forme de réduction et d'exonérations d'impôts, de taxes et droits de douanes aussi bien pendant la phase d'investissement que pendant la phase d'exploitation.

D'autres types d'accompagnement sont donnés aux investisseurs privés étrangers à travers les conventions fiscales qui permettent d'éviter les doubles impositions, bien entendu pour les pays qui ont signé des conventions avec le Burkina Faso.

Par ailleurs, le Burkina Faso s'évertue depuis une dizaine d'années à adapter son système éducatif aux besoins du marché de travail à travers la création d'universités spécialisées dans le domaine des secteurs porteurs du moment. L'objectif est de mettre en place une main d'œuvre abondante et qualifiée au service du développement économique du pays.

Un autre aspect non moins important est la situation géographique de notre pays ainsi que l'existence d'un réseau routier et d'un système de transit international performants qui font de lui, le fer de lance de la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace sous régional. Relié directement et indirectement à tous les pays de la CEDEAO, le Burkina Faso apparaît comme un hub naturel dans l'espace UEMOA et CEDEAO, offrant un accès à un marché de plus de 300 millions d'habitants.

Je voudrais remercier le magazine HOME pour l'intérêt porté sur le ministère de l'économie, des finances et de la prospective du Burkina Faso. Notre pays vit actuellement une situation difficile. Nous avons élaboré le Plan d'actions pour la stabilisation et le développement, la feuille de route qui devrait nous conduire à la victoire et j'ai foi qu'avec l'engagement et la détermination des forces combattantes sur le terrain ainsi que la contribution de l'ensemble du peuple burkinabè et des amis du Burkina Faso, nous y arriverons.

Comme Martin Luther KING, je rêve d'un Burkina Faso paisible et prospère dans une Afrique unie et solidaire.

Le Magazine panafricain
The PanAfrican Magazine

HOME

MAGAZINE

Your passport for investment
in infrastructure, housing and
real estate in Africa

Votre passeport pour l'investissement
dans les infrastructures, l'habitat
et l'immobilier en Afrique



+226 70202466



info@homemag.info



www.homemag.info



HOME Magazine

ENTRETIEN

Anûuyirtole Roland SOMDA

Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière

«Investir dans le secteur des transports en Afrique, y compris au Burkina Faso, comporte de nombreux avantages.»



Anûuyirtole Roland SOMDA
Ministre des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière

Anûuyirtole Roland SOMDA est le Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière du Burkina Faso. Pour lui, même s'il existe des goulots d'étranglement par endroits et des efforts d'amélioration à y faire, le secteur des transports en Afrique, constitue un vivier important auquel les investisseurs gagneraient à s'intéresser. Une donnée saisie par le gouvernement du Burkina Faso qui ne ménage pas ses projets dans le secteur, à travers des programmes ambitieux et porteurs d'espoir pour le développement, dont il nous fait part dans cette interview.

Quelle appréciation faites-vous du développement des infrastructures de transports routiers, maritimes, ferroviaires et aériennes en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier ?

Le développement des infrastructures de transports en Afrique enregistre d'une manière générale des progrès inestimables même si de nombreux défis restent à relever pour répondre aux besoins en termes de mobilité des personnes et des biens. En Afrique de l'Ouest particulièrement, on peut noter effectivement à ce jour, la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures de transports aussi bien à l'intérieur des Etats que sur le plan des interconnexions inter-Etats.

Au Burkina Faso, des efforts ont été déployés pour développer le réseau routier, en particulier les routes principales reliant les centres économiques du pays. Des projets de construction et de réhabilitation de routes ont été entrepris pour améliorer la connectivité nationale et régionale.

Pour ce qui est des infrastructures ferroviaires, en Afrique en général, il y a lieu de relever que la majeure partie a été construite pendant la période coloniale, exceptés certains tronçons réalisés après les indépendances. On peut citer le chemin de fer Ouaga - Kaya construit sous la révolution. Malheureusement, ces infrastructures n'ont pas pu être conservées en bon état de fonctionnement du fait principalement, de l'absence d'une politique continue de maintenance.

En ce qui concerne le volet aérien, le transport a connu une croissance significative ces dernières années, avec l'émergence de compagnies aériennes africaines et l'amélioration

des infrastructures aéroportuaires. De nombreux pays africains ont investi dans la modernisation et l'extension de leurs aéroports, ce qui facilite les voyages intra-africains et internationaux. Cependant, certains défis persistent, notamment en termes de connectivité régionale et de coûts élevés des billets d'avion.

Pour le cas spécifique du Burkina Faso, le niveau de développement des infrastructures de transport est très appréciable quand on fait un recul pour regarder la situation d'il y a une décennie. En effet, la proportion de routes urbaines et interurbaines aménagées (revêtues) a été doublée et celle des pistes rurales est passée de 18,7% en 2007 à 34% en 2022. Dans le domaine aérien, l'évolution est moins sensible mais là également, avec la mise à niveau de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso et le projet de construction du grand aéroport en cours, les perspectives sont bonnes.

Les infrastructures ferroviaires n'ont pas connu une grande évolution. Toutefois, conscient de l'importance stratégique du transport ferroviaire dans le développement économique et social, le Burkina Faso a pris l'option de réhabiliter la ligne de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou pour donner au train une plus grande vitesse et une meilleure praticabilité. Le pays a en projet de diversifier ses corridors de desserte en construisant de nouvelles lignes pour interconnecter notre réseau ferroviaire à ceux des pays voisins comme le Mali, le Ghana, le Niger et le Togo.

Comme de nombreux pays sans littoral, le Burkina Faso dépend des ports des pays voisins, ce qui limite son accès aux marchés mondiaux par voie maritime.

Mais des efforts ont été faits pour faciliter le transit des marchandises vers ces ports, notamment par des accords bilatéraux et des initiatives régionales.

-Au Burkina Faso, l'aéroport international de Ouagadougou a été modernisé pour accueillir un plus grand nombre de passagers et améliorer les services aériens. Des efforts sont également déployés pour renforcer la connectivité régionale et développer le tourisme. Depuis le 20 avril 2023, l'ouverture « H24 » de l'Aéroport international de Bobo-Dioulasso est effective. Nous avons pu réaliser l'alignement du prix du carburant sur les deux (02) aéroports. En effet, le prix du carburant au niveau de l'aéroport de Bobo-Dioulasso était supérieur d'environ 32% à celui de Ouagadougou, ce qui a nécessité une révision du prix du carburant à Bobo pour le ramener au même niveau que celui de Ouagadougou...

Mais le plus grand projet est la construction de l'aéroport international de Donsin. Le taux de réalisation physique de la partie technique au 15 mai 2023 est de 62%. La réalisation des parties commerciales de l'aéroport, notamment l'aérogare, n'a pas encore commencé. D'un coût global revu en 2019 à quatre cent trente-six milliards huit cent trente un million (436 831 000 000) F CFA, la construction de l'aéroport a surtout été négativement impactée par le schéma de financement retenu qui repose sur des prêts, sur le budget de l'État et sur une partie en concession de service public. Le gouvernement dispose à ce jour, d'alternatives crédibles pour la réalisation de l'aéroport dans le strict respect des intérêts supérieurs du peuple burkinabé et pour permettre l'achèvement

de l'aéroport de Donsin dans les deux (2) à trois (3) années à venir.

En résumé, bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine des infrastructures de transport en Afrique, et au Burkina Faso, il reste encore beaucoup à faire. Des investissements continus et une coordination régionale sont nécessaires pour améliorer les réseaux de transport, réduire les obstacles logistiques et favoriser l'intégration économique.

Les Etats africains se sont engagés à créer la Zone de Libre Echange Continentale Africaine ! Quel rôle pourrait ou devrait jouer le secteur des transports dans ce beau projet panafricain ?

La création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est en effet un projet ambitieux qui vise à promouvoir l'intégration économique et le commerce intra-africain. L'étude sur les « Implications de la Zone de libre-échange continentale africaine sur la demande d'infrastructures et de services de transport » réalisée en 2022, a montré que la mise en œuvre de la ZLECAf entraînerait une augmentation générale de la demande de fret intra-africain d'environ 28 % par rapport aux scénarios sans mise en œuvre. Le secteur des transports jouera ainsi un rôle crucial dans la réussite de cette initiative panafricaine. Voici quelques-uns des rôles potentiels que le secteur des transports pourrait ou devrait jouer :

- ▶ facilitation du commerce en réduisant les obstacles logistiques et administratifs.
- ▶ connectivité en développant des infrastructures routières, ferroviaires, aériennes et maritimes modernes et efficaces.

- ▶ logistique et chaîne d'approvisionnement en soutenant le développement de services logistiques efficaces et fiables.
- ▶ développement du secteur des transports : la mise en place de la ZLECAF offre également des opportunités de développement du secteur des transports lui-même. Les entreprises de transport africaines peuvent bénéficier de l'augmentation des échanges commerciaux en proposant des services compétitifs et de qualité.

Il est important que les pays africains collaborent étroitement pour mettre en œuvre ces mesures et exploiter pleinement le potentiel du secteur des transports dans le cadre de la ZLECAF. Cela nécessitera une coordination régionale, des investissements appropriés et une harmonisation des politiques et des réglementations liées au transport à travers le continent.

Quel est l'état du transport au Burkina Faso ?

Le secteur des transports enregistre des progrès importants en matière de qualité et d'accès aux services. Il est caractérisé par une faible organisation et une formalisation des entreprises de transport, un niveau d'aménagement du réseau routier non encore adapté, un faible maillage du territoire en transports urbains de passagers par bus, une vétusté du parc de véhicules pour le transport de marchandises et de personnes...

Toutefois, le secteur des Transports, fait l'objet de toutes les attentions dans les différents plans de développement économique et social. A ce jour, le secteur a réussi entre autres à :

- ▶ mettre en place une faîtière unique des transporteurs regroupant les différents acteurs du transport ;
- ▶ assurer le renouvellement et la sécurisation des titres de transports ;
- ▶ accompagner le renouvellement du parc de véhicules poids lourds vétustes (en cours) au profit des entreprises privées de transports ;
- ▶ mettre en place un système de gestion et de paiement des amendes liées à la surcharge et aux excès de vitesse ;
- ▶ réaliser l'interconnexion du système d'information des transports impliquant toutes les structures productrices de données sur les services de transport ;
- ▶ améliorer le système de gestion du transit ;
- ▶ rendre formelle plus d'une centaine d'entreprises de transport

Plusieurs actions sont encore envisagées pour améliorer l'état du transport aussi bien au niveau routier, ferroviaire qu'aérien.

Le Burkina Faso est un pays enclavé dont les échanges commerciaux passent essentiellement par la route. Quels sont les projets d'amélioration du parc de transport de votre pays ?

Le Burkina Faso reconnaît l'importance de l'amélioration de son parc de transport. Le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs projets et initiatives, pour renforcer et moderniser le parc de véhicules de transport routier du pays.

Parmi ces initiatives, on peut citer le projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce (PAMOSSET-FC) qui consacre

sa composante 2 à la mise en place d'un mécanisme pérenne de renouvellement du parc de véhicules poids lourds avec des conditionnalités très attrayantes et souples pour permettre aux transporteurs d'accéder plus facilement à des crédits pour l'acquisition de nouveaux camions. Ce projet offre une subvention de 30% du coût d'acquisition du camion, une prime à la casse ainsi qu'une garantie de 70% du crédit et a incité les institutions financières à financer le secteur des transports qu'elles qualifiaient de secteur à haut risque.

Plusieurs autres projets sont en étude ou en recherche de financement pour améliorer le parc de véhicules de taxis et de bus pour le transport de personnes et de marchandises.

La réalisation de la ZLECAF constitue-t-elle une opportunité pour les pays africains et leurs secteurs du transport ?

Absolument, la réalisation de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) représente une opportunité majeure pour les pays africains et leurs secteurs du transport. Voici quelques raisons :

Stimuler le commerce intra-africain : La ZLECAF vise à créer un marché unique en Afrique, éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce entre les pays membres.

Favoriser l'intégration régionale : La ZLECAF encouragera l'intégration économique

régionale en créant des synergies entre les pays africains.

Encourager les investissements dans les infrastructures de transport : la mise en œuvre de la ZLECAF attirera des investissements dans les infrastructures de transport en Afrique.

Créer des opportunités d'emploi et de croissance économique : La ZLECAF ouvrira de nouvelles opportunités commerciales et économiques en Afrique. Le secteur

du transport, en tant que moteur de la circulation des marchandises et des personnes, générera des emplois dans le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien, ainsi que dans les services logistiques connexes.

En résumé, la ZLECAF représente une opportunité majeure pour les pays africains et

leurs secteurs du transport. En favorisant le commerce intra-africain, l'intégration régionale, les investissements dans les infrastructures et la promotion de l'innovation, la ZLECAF peut contribuer à transformer et à dynamiser le secteur du transport en Afrique.

Quels sont les projets de votre département à court et moyen terme ?

Dans le sous-secteur de la mobilité urbaine, nous avons pu élaborer et adopter une Stratégie Nationale de Mobilité Urbaine (SNMU). Elle sert de boussole aux actions dans le domaine non seulement pour nous et mais aussi tous les acteurs

“

La ZLECAF représente une opportunité majeure pour les pays africains et leurs secteurs du transport.

”

et partenaires intéressés par la question. Sur la base de cette Stratégie, nous avons accompagné en 2022, quatre communes urbaines à élaborer des avant-projets d'arrêté pour organiser la circulation et le stationnement des véhicules poids lourds dans leur ressort territorial. Il s'agit de Bobo Dioulasso, Banfora, Dédougou, Koudougou.

Nous préparons, avec la Banque mondiale, un grand projet de mobilité et de développement urbain pour les villes secondaires du Burkina Faso, dont Kaya et Ouahigouya, d'un coût de 200 millions de dollars. Ce projet a pour ambition d'améliorer une accessibilité des populations, y compris les Personnes déplacées internes (PDI), aux services de base et aux infrastructures économiques résilientes aux climats.

En outre, nous sommes en discussion avec nos partenaires de la BAD pour la réalisation d'un projet de mobilité urbaine dans les quartiers périphériques incluant aussi la desserte ferroviaire en milieu urbain.

Avec la coopération Japonaise nous accélérons les échanges pour l'élaboration des Schémas directeurs de mobilité urbaine dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Sur le volet ferroviaire, nous envisageons, à court terme, la mise en œuvre d'un plan d'investissements d'envergure sur l'ensemble du réseau Abidjan-Ouagadougou-Kaya afin de préserver le rôle stratégique et intégrateur de la ligne de chemin de fer pour les deux pays, d'accroître le trafic marchandises et de mettre en place des services de voyageurs attractifs.

D'ores et déjà, les spécialistes de

mon département ont formulé des propositions que nous étudions en vue de la relance du train interurbain de voyageurs entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, de même que la reprise du trafic international de voyageurs entre Abidjan et Ouagadougou. J'ai aussi engagé des échanges avec les PTF pour le financement de la construction de nouvelles lignes ferroviaires et celui du projet de réhabilitation du réseau existant.

A moyen terme, notre ambition est d'améliorer la mobilité de nos concitoyens, et de diversifier l'accès du Burkina Faso aux ports par le chemin de fer, en accélérant la reprise du transport voyageurs, du projet d'interconnexion ferroviaire avec le Ghana (port de Tema), et du projet Boucle ferroviaire (ports de Lomé et de Cotonou). Dans le but de renforcer l'appui conseil aux transporteurs et aux chargeurs, le Conseil Burkinabè des chargeurs a construit une représentation au port de Téma. Son inauguration a eu lieu le 28 janvier 2023.

Sur le plan aérien, nous poursuivrons la mise en œuvre du projet de construction de l'aéroport de Donsin et la réhabilitation des aérodromes secondaires.

Quel message avez-vous à l'endroit de ceux qui souhaitent investir dans les transports en Afrique et au Burkina Faso ?

Pour ceux qui souhaitent investir dans le secteur des transports en Afrique, et au Burkina Faso, voici quelques messages importants :

- L'Afrique, et le Burkina Faso en particulier, offre un potentiel de croissance significatif dans le secteur des transports. La preuve c'est la constante augmentation de la demande en services de transport, en



raison de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'intégration régionale croissante.

► La ZLECAf offre de nouvelles opportunités pour le commerce intra-africain et l'intégration économique. Investir dans le secteur des transports peut contribuer à faciliter les échanges commerciaux en améliorant la connectivité régionale, en réduisant les obstacles logistiques et en favorisant la mobilité des personnes et des biens.

► Les investissements dans le secteur des transports en Afrique peuvent également se concentrer sur l'innovation et l'utilisation de technologies avancées. Les solutions de transport intelligent, les systèmes informatisés de gestion logistique et les plateformes de réservation en ligne peuvent améliorer l'efficacité et la qualité des services de transport, tout en créant de nouvelles opportunités commerciales.

Investir dans le secteur des transports en Afrique, y compris au Burkina Faso, comporte de nombreux avantages. Cependant, il est important de mener une étude de marché approfondie, de comprendre les défis et les opportunités spécifiques à chaque pays, et d'adopter une approche durable et socialement responsable pour contribuer au développement économique et social de la région.

Au Burkina, le code des investissements prévoit un ensemble de dispositifs incitatifs qui sont favorables aux investisseurs privés dans la conception, la construction et l'exploitation des infrastructures de transport. Le pays dispose d'une politique globale en matière de développement du

secteur des transports mais également de stratégies nationales dans les différents sous-secteurs (aériens, routiers, ferroviaires...). Ces outils de planification permettent à nos potentiels partenaires de savoir quelle est notre vision dans le sous-secteur.

Le développement du secteur des transports revêt une grande importance pour le Burkina Faso et constitue un pilier essentiel de son développement économique et social. Le gouvernement du Burkina Faso reconnaît cette nécessité et s'engage à investir dans l'amélioration des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aériennes, dans la promotion de la connectivité multimodale et dans l'amélioration des services de transport d'une manière générale.

Ces efforts permettront de créer des opportunités d'emploi, de favoriser la croissance économique et d'améliorer la qualité de vie de la population.

Il est important de souligner que le développement du secteur des transports ne peut être réalisé que par une collaboration étroite entre les acteurs du secteur public et privé ainsi qu'avec l'accompagnement des partenaires régionaux et internationaux.

Le Burkina Faso est résolu à relever les défis du transport et à saisir les opportunités qui se présentent à lui dans le cadre de la ZLECAf et d'autres initiatives régionales.

Nous espérons que ces efforts continueront à transformer le secteur des transports au Burkina Faso et à créer un environnement propice à la croissance économique et au bien-être de tous les Burkinabè et des habitants du Burkina Faso.

NOUVEAUX PACKS

Sanlam AUTO

L'ASSURANCE QUI ME DONNE LE CHOIX

 PACK AVANTAGE  PACK ÉVOLUTIVE
 PACK CONFORT  PACK LIBERTÉ



Contactez-nous

25 49 17 00/09

www.bf.sanlam.com

 **Sanlam**

Vivez en toute confiance

ENTRETIEN

Simon-Pierre BOUSSIM

Ministre de l'Énergie des Mines et des Carrières

«Nous devons maximiser le potentiel catalytique du financement public, sans évincer les capitaux privés.»



L'énergie se trouve au cœur du développement socioéconomique du continent africain. Au Burkina Faso, les politiques publiques dans le secteur énergétique intègrent cette réalité qui transparaît dans les projets et programmes du gouvernement. Ministre de l'Énergie, des Mines, et des Carrières du Burkina Faso, Simon-Pierre BOUSSIM est persuadé que les sources d'énergie renouvelables peuvent jouer un rôle fondamental pour libérer le potentiel économique et humain de l'Afrique. Pour y arriver, toutes les sources de financement sont à mobiliser, qu'elles soient publiques ou privées.

Quelle appréciation faites-vous du développement des infrastructures d'énergie en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier ?

L'énergie se trouve au cœur de deux aspects fondamentaux de l'avenir de l'Afrique : le développement économique et social, d'une part, et le changement climatique, d'autre part.

Simon-Pierre BOUSSIM
Ministre de l'Énergie des Mines et des Carrières

L'Afrique est riche en sources d'énergie, fournissant environ 19 % de la production mondiale de combustibles fossiles : un chiffre qui contraste avec ceux de la consommation énergétique. Les populations africaines ne consomment que 3,2 % de l'énergie primaire mondiale, ce qui est la consommation par habitant la plus faible par continent. En outre, la majorité des pays africains ont encore principalement recours à la biomasse traditionnelle pour accéder à l'énergie de base. Le fossé entre la production et la consommation montre bien l'héritage colonial des économies qui dépendent des exportations de ressources naturelles.

L'exemple le plus intéressant est celui de l'uranium, dont la Namibie et le Niger sont parmi les plus grands producteurs au monde. Pourtant, il n'y a que deux réacteurs nucléaires actuellement exploités commercialement en Afrique, tous deux situés en Afrique du Sud.

L'Afrique se trouve en situation de crise énergétique en raison de l'accès limité à l'électricité et à l'approvisionnement énergétique en général.

C'est notamment pour faire face à cette situation dramatique que des programmes ambitieux d'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 ont été mis en place. Cette stratégie est soutenue par une initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER), lancée à l'occasion de la 21^e Conférence des parties sur le changement climatique à Paris en 2015.

Les deux objectifs visant à accroître l'accès à l'énergie tout en atténuant les changements climatiques devraient être considérés comme complémentaires plutôt que contradictoires. À cet égard, les sources d'énergie renouvelables peuvent

jouer un rôle fondamental pour libérer le potentiel économique et humain de l'Afrique. Leur abondance fait qu'elles ont le potentiel de transformer le continent en centre mondial de production d'énergie propre, si elles sont convenablement exploitées.

L'Afrique a le potentiel de construire un nouveau modèle de développement énergétique ; pour que cela soit possible, des travaux d'infrastructure considérables sont néanmoins nécessaires. Les investissements dans les infrastructures énergétiques ont des effets radicaux sur tous les aspects de la société : ils peuvent contribuer à améliorer de manière décisive les performances des activités industrielles et agricoles, ainsi qu'à généraliser l'accès à l'éducation, aux nouvelles technologies et à de meilleurs soins de santé. L'insuffisance des infrastructures énergétiques est systématiquement pointée du doigt comme l'une des principales causes du manque d'investissements dans les secteurs industriels.

Pour le cas du Burkina, le contexte énergétique national est caractérisé par une dépendance du pays vis-à-vis des énergies fossiles importées, une prédominance de l'utilisation des énergies de la biomasse, une faible valorisation des énergies renouvelables, un faible et inéquitable accès aux énergies modernes et une faible efficacité dans la consommation d'énergie.

Le plan du Burkina est celui permettant de satisfaire la demande au moindre coût tout en respectant les objectifs fixés par la stratégie énergétique du Burkina Faso qui est de porter à 50 % la part de production d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du Burkina Faso.

Les Etats africains se sont engagés à créer la Zone de Libre Echange Continentale Africaine ! Quel rôle pourrait ou devrait jouer le secteur de l'énergie dans ce beau projet panafricain ?

La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), accord commercial signé à Kigali le en 2018 par les Etats membres de l'Union Africaine (UA) et opérationnel depuis le 1er janvier 2021 après sa ratification par la grande majorité des pays signataires, consiste en effet, à une réduction des droits de douanes jusqu'à 90 % sur les produits et permet un marché libéralisé des services. L'accord a donc pour objectif entre autres, de créer un marché unique pour les marchandises et les services. En matière d'énergie, la ZLECAF doit faciliter la mise en place du marché de l'énergie en Afrique et de ce fait, réduire son coût d'accès

Par ailleurs, il est à noter qu'au cours des trois dernières années, des progrès massifs ont été accomplis dans les initiatives panafricaines, à savoir le marché unique de l'électricité en Afrique (AfSEM) et le plan directeur du système électrique continental (CMP). L'énergie est un catalyseur dans tous les aspects de l'économie. L'AfCFTA permettra à l'Afrique d'avoir pleinement accès à l'énergie, à l'industrialisation, au libre-échange et à la stabilité climatique. Le multilatéralisme sera essentiel si le continent veut progresser vers la réalisation des avantages de l'intégration économique et commerciale régionale.

La Zone de Libre Echange Continentale Africaine pourrait donc renforcer le secteur de l'énergie et les pools énergétiques existants, et améliorer l'utilisation des abondantes ressources d'énergie

renouvelable de la région pour répondre à la demande énergétique croissante sur le continent.

Quel est l'état du parc énergétique du Burkina Faso ?

Dans le domaine de l'électricité :

La puissance installée, du parc de production de la SONABEL est actuellement d'environ 419,5 MW. Les cinq dernières années, les ventes d'énergie ont augmenté de 9,3% par an en moyenne et l'énergie totale produite et importée a augmenté de 8,8% par an en moyenne.

On note également le poids prépondérant des importations d'énergie et de la production thermique qui ont contribué en 2022 respectivement à hauteur de 59% et 35% de l'approvisionnement en énergie de la SONABEL, soit au total 94%. Les énergies renouvelables complètent le mix énergétique burkinabé avec une part de 6% : l'hydroélectrique (3%) et le solaire (3%).

Malgré la diversification des sources d'approvisionnement en énergie, opérée ces dernières années, le poids de la production thermique demeure élevé, ce qui conduit la SONABEL à dépendre fortement des variations du prix du pétrole. Toutefois, les énergies renouvelables (le solaire en particulier) connaissent un développement rapide.

Dans le domaine des hydrocarbures, on dénombre trois dépôts de stockage :

Bingo : 37 619m³

Bobo Dioulasso : 23 300m³

Peni : 4 200m³

Nous disposons de 5 centres emplisseurs de bouteilles de gaz butane. L'analyse des ressources matérielles notamment de

dépôt de stockage, indique une autonomie de 15 jours. Cette situation implique le renforcement des capacités de stockage dans les dépôts existants et par création de nouveaux dépôts

Quels sont les projets d'amélioration du parc énergétique de votre pays ?

Dans le secteur de l'électricité :

Nous avons la construction de centrales solaires avec un accès particulier sur le stockage afin de permettre l'utilisation du solaire pendant la nuit. Les projets en cours de réalisation et les projets décidés permettront d'installer environ 700 MW crête en termes de centrales photovoltaïques.

La position géographique du Burkina Faso lui confère un avantage stratégique dans les échanges sous régionaux. Pour ce faire, il pourrait tirer davantage profit de ce positionnement dans le cadre de la mise en place du marché régionale d'électricité du système d'Échange d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA). Ainsi, dans l'espace CEDEAO, les interconnexions sont en cours de développement. Ainsi, deux lignes d'interconnexion de 225 kV sont déjà en exploitation avec le Ghana et la Côte d'Ivoire et représentent 60% du mix énergétique actuel. En perspective, trois interconnexions sont en développement, à savoir la Dorsale Nord 330 kV entre le Nigéria, le Niger, Togo/ Bénin et Burkina Faso ; l'interconnexion 330 kV Ghana,

Burkina, Mali qui va relier à l'Horizon 2027 Bolgatanga, Bobo Dioulasso et Sikasso et enfin une deuxième ligne 330kV entre Ouagadougou et Ferkessedougou en Côte d'Ivoire.

Il y a la construction de nouvelles centrales thermiques devant permettre d'installer 250 MW

Dans le secteur des hydrocarbures, nous avons la construction de pipeline pour l'approvisionnement en hydrocarbure avec le Ghana et d'un dépôt de stockage à Pô

La diversification des sources d'approvisionnement en hydrocarbures

La réalisation de la ZLECAF est-elle une opportunité pour les pays africains et leurs secteurs énergétiques?

La Zone de libre-échange continentale africaine offre la possibilité d'améliorer les opportunités

d'investissement, de coordonner plus efficacement les approches politiques et la mise en œuvre, et de s'assurer que les intérêts des différentes parties prenantes de l'énergie sont alignés. En conséquence, la ZLECAF peut ouvrir la voie à une transition énergétique verte.

En effet, la ZLECAF lance d'énormes défis surtout pour des pays tel que le Burkina Faso. Le défi relatif au secteur de l'énergie demeure l'accessibilité aux facteurs de production de qualité à des coûts abordables, pour une amélioration globale du niveau de compétitivité des

“ La position géographique du Burkina Faso lui confère un avantage stratégique dans les échanges sous régionaux. ”

industries nationales. Pour tirer profit des avantages offerts par l'espace commercial, mon département doit travailler avec les sectoriels compétents à rendre accessibles les services énergétiques de qualité, à des coûts accessibles à l'ensemble des agents économiques.

Quelles sont les projets de votre département à court et moyen termes?

Nous pensons notamment à la réalisation de centrales solaires avec un accès particulier sur le stockage afin de permettre l'utilisation du solaire pendant la nuit. Les projets en cours de réalisation et les projets décidés permettront d'installer environ 700 MW crête en termes de centrales photovoltaïques.

Au niveau régional dans l'espace CÉDEAO, les interconnexions sont en cours de développement sous l'égide du système d'échange d'énergie ouest africain (EEOA). Ainsi, deux lignes d'interconnexions 225 kV sont déjà en exploitation avec le Ghana et la Côte d'Ivoire et représente 60% du mix énergétique actuel. En perspective, trois interconnexions sont en développement, à savoir la Dorsale Nord 330 kV entre le Nigéria, le Niger, Togo/ Bénin et Burkina Faso ; l'interconnexion 330 kV Ghana, Burkina, Mali qui va relier à l'Horizon 2027 Bolgatanga, Bobo Dioulasso et Sikasso et enfin une deuxième ligne 330kV entre Ouagadougou et Ferkessédougou en Côte d'Ivoire.

Nous envisageons la construction de nouvelles centrales thermiques devant permettre d'installer 250 MW, la construction de pipeline pour l'approvisionnement en hydrocarbure avec le Ghana et d'un dépôt de stockage à Pô et l'approvisionnement en hydrocarbure

avec la Guinée.

Quel message avez-vous à l'endroit de ceux qui souhaitent investir dans le secteur de l'énergie en Afrique et au Burkina Faso ?

L'Afrique aura besoin d'un investissement annuel de 25 milliards de dollars pour atteindre l'accès universel à l'énergie d'ici 2030.

Ce financement représente environ un quart du total des investissements énergétiques actuels sur le continent. Le besoin d'investissement est réel.

Les investissements actuels sont encore loin des financements nécessaires dans le secteur. Ces investissements ne représentaient que 13% des besoins moyens 2022-2030 pour les raccordements électriques et 6% pour la cuisine propre. Les pays devront mieux utiliser les sources limitées de financement public concessionnel pour attirer davantage d'investissements privés dans le secteur de l'énergie.

Nous devons donc maximiser le potentiel catalytique du financement public, sans évincer les capitaux privés. Le financement climatique, les crédits carbone, les certificats d'énergie renouvelable et les obligations vertes représentent des alternatives pour financer le secteur de l'énergie.

Le secteur de l'électricité au Burkina Faso à l'image de la plupart des pays africains est en pleine croissance et se caractérise par des taux d'accès relativement bas (moins de 30% pour le taux d'électrification national). Cela sous-entend qu'il existe un besoin énorme en investissement dans les infrastructures énergétiques. La demande étant en pleine croissance, le risque de non

rentabilisation des investissements est fortement mitigé.

Un certain nombre de facteurs rendent le secteur de l'énergie au Burkina très attractif.

Il s'agit entre autres de :

- La réglementation du secteur l'énergie, ce qui offre aux investisseurs une assurance vis-à-vis de la loi ;
- La bonne structuration de la stratégie du secteur de l'énergie qui est assurée par une direction centrale du ministère en charge de l'énergie avec l'appui des bras opérationnels ;
- Le pays dispose d'une autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) qui assure le contrôle du secteur de l'énergie ;
- Des mesures incitatives d'exonération

sur les droits et taxes des douanes sur les importations d'équipements solaires au Burkina Faso depuis le 1er janvier 2013,

Toutes ces raisons me permettent de dire à l'endroit des investisseurs que le secteur de l'énergie au Burkina Faso est un secteur porteur avec moins de risques donc un paradis pour eux.

Mes pensées vont à l'endroit de ces hommes et femmes victimes de l'hydre terroriste et à nos vaillantes forces de défense et de sécurité (FDS) et des volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Vive le Burkina Faso toujours résilient !

Vivent nos FDS et VDP

Paix au Faso

Je vous remercie !

TELECHARGER
GRATUITEMENT
VOTRE MAGAZINE NUMERIQUE
www.homemag.info

CE MAGAZINE VOUS
EST OFFERT

THIS MAGAZINE
IS FREE



DOWNLOAD
FREE
YOUR DIGITAL MAGAZINE
www.homemag.info



www.homemag.info
info@homemag.info
+226 70202456

Moov
Africa



**Rejoignez la
performance!**

**Un monde nouveau
vous appelle**

ENTRETIEN

Boureima OUATTARA

Directeur Général de la SONATUR

(Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains)

«La Sonatur espère encore montrer l'exemple à travers ses futurs projets de développement immobilier.»



Bras technique du gouvernement burkinabè, en matière de mise en oeuvre de la politique d'urbanisme et de l'habitat, la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR), s'est donnée pour mission de servir d'exemple dans le secteur de l'immobilier en l'occurrence celui des logements, à travers la réalisation de projets qui répondent de façon durable aux besoins des populations, des villes et communes. Boureima Ouattara, directeur général de cette société d'Etat, présente dans cet entretien, la vision, les stratégies et les projets mis en place pour remplir cette mission.

Quelle est la vision de la société pour le développement urbain du pays ?

Avec l'adoption le 26 novembre 2021 de son Plan Stratégique de Développement 2022-2026 par son Conseil d'Administration, la SONATUR amorce une nouvelle trajectoire, en se projetant vers un développement plus harmonieux à travers un concept différent de celui des promoteurs privés. En effet, notre vision consiste désormais à consolider la position actuelle de la SONATUR dans le domaine de l'aménagement tout en intégrant progressivement le domaine du développement immobilier.

Cette nouvelle vision se fera donc à travers des produits innovants de tous types tels que des plateaux de bureau, des plateaux résidentiels modernes et des « cœurs de vie » mis à la disposition de la clientèle. Ces nouveaux produits permettront à la SONATUR d'accompagner entre autres, le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs en termes de développement urbain, de maîtriser l'étalement urbain au niveau des grandes métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et enfin, de redessiner le paysage urbain du Burkina Faso.

Comment la société envisage-t-elle d'atteindre cette vision ?

Cette nouvelle vision se fera à travers des produits innovants de tout type tels que des plateaux de bureau, des plateaux résidentiels modernes et des « cœurs de vie » mis à la disposition de la clientèle. Ces nouveaux produits permettront à la SONATUR d'accompagner entre autres, le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs de développement urbain, de maîtrise de l'étalement urbain au niveau des grandes métropoles que sont

Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ainsi que la configuration du paysage urbain du Burkina Faso.

Pouvez-vous nous parler des projets majeurs que la société a réalisés dans les dernières années ?

Le projet majeur de la SONATUR demeure son site de Ouaga 2000 et celui de Bobo 2010. La SONATUR a pu dégager environ 14700 parcelles sur Ouaga 2000 et 2700 sur Bobo 2010. Cissin 2020 qui n'est pas en reste, a fait l'objet d'un projet architectural dont la mise en œuvre connaît une véritable lenteur.

Quels sont les principaux défis auxquels la société est confrontée lors de la réalisation de ces projets ?

Les principaux défis auxquels la société est confrontée lors de la réalisation de ses projets demeurent liés à la mobilisation foncière. En effet, plusieurs sites de la SONATUR connaissent des problèmes divers qui retardent leurs aménagements et commercialisations suite à des revendications intempestives de certaines populations.

Comment la société travaille-t-elle avec les autorités locales pour le développement urbain ?

Afin d'accompagner les communes urbaines dans leurs efforts de développement, la SONATUR travaille avec les autorités communales et régionales pour l'acquisition de ses sites en vue de mettre des parcelles viabilisées à la disposition des populations locales, régionales, nationales et même de la diaspora.

Comment la société travaille-t-elle avec les promoteurs immobiliers privés pour le développement urbain ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique de Développement, la SONATUR envisage construire avec les promoteurs immobiliers privés un partenariat gagnant-gagnant pour un développement urbain plus harmonieux et respectueux de l'environnement. Il s'agira plus exactement de mettre en œuvre de grands projets. De façon pratique, la SONATUR envisage mettre à la disposition des promoteurs privés des espaces aménagés pour la réalisation de leurs projets respectifs sur la base d'un cahier de charges précis.

Comment la société s'assure-t-elle que les besoins des citoyens sont pris en compte dans ses projets ?

Comme toute société commerciale moderne, la SONATUR fait de l'écoute-client une valeur importante dans sa politique d'aménagement et de commercialisation.

Elle mène donc depuis des années, des études de marché et de satisfaction auprès de ses clients actuels et potentiels afin de mieux prendre en compte, leurs différents besoins et attentes et aussi mesurer leur niveau de satisfaction pour une meilleure prise en compte d'une part et d'autre part, améliorer de façon continue ses services dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Comment la société intègre-t-elle les besoins des citoyens et les changements démographiques dans sa planification ?

Les besoins des clients recueillis et analysés sont intégrés dès la planification

de la réalisation de nos produits afin d'offrir une gamme variée et adaptée aux utilisateurs de nos services.

Du reste la vision stratégique de la SONATUR, qui consiste essentiellement à migrer vers le développement immobilier par l'édification d'immeubles en hauteur, contribuera un tant soit peu, à contenir l'évolution démographique.

Comment la société s'assure-t-elle que ses plans soient durables et respectueux de l'environnement ?

En tant que société d'Etat, la SONATUR reste le bras technique du gouvernement, dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'urbanisme et d'Habitat. Elle s'impose donc un devoir d'exemple à travers la réalisation de projets qui répondent de façon durable aux besoins des populations des villes et communes (en témoigne le succès obtenu dans la commercialisation des sites SONATUR de Dédougou et Ouahigouya). Les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) constituent un préalable à tout projet d'aménagement effectué par la SONATUR. Notre société veille donc au respect des textes en matière d'urbanisation et espère encore montrer l'exemple à travers ses futurs projets de développement immobilier qui permettront de contenir l'étalement urbain dans les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Construisons ensemble votre petit coin de paradis



Notre offre

CGE Immobilier créée en 2013, a pour objet la conception et la commercialisation de projets immobiliers.

A travers les différents projets novateurs que nous portons depuis des années, comme celui de la Ville Nouvelle de Yennenga et celui de la Cité Baobab, nous proposons dans un cadre de vie sain, des logements de tous standings, qui se veulent l'expression de notre diversité architecturale.

Nous nous voulons le partenaire privilégié de notre clientèle, pour l'accompagner dans ses projets d'acquisitions de biens immobiliers. Dévoués à cette clientèle, nous lui apportons des solutions adaptées à ses différents besoins.

C'est dans cette optique que plusieurs projets en maturation, verront le jour bientôt. On peut citer à cet effet, l'Immeuble d'Appartements de Haut-standing dans le cœur de Ouagadougou, et la Résidence Fermée de luxe (condominium), sur la Ville Nouvelle de Yennenga.

L'implantation en Côte d'Ivoire fait également partie de ces projets, et cette année devrait connaître le lancement de notre premier programme immobilier dans ce pays.

Entreprise avant-gardiste, CGE Immobilier est à ce jour le premier et unique promoteur immobilier du Burkina-Faso, à être certifié ISO 9001 version 2015.

A bientôt chez CGE Immobilier...

Agence Principale : 25 30 00 15 -- Agence Sud : 25 65 64 86
Agence Est : 25 65 64 84 -- Agence Bobo : 20 98 80 80
+226 77 16 78 78 @cgeimmobilier www.cgeimmobilier.com



CGE IMMOBILIER



Dr Emma KANTIONO
Directrice Générale d'Essakane Solar

ENTRETIEN

Dr Emma KANTIONO

Directrice Générale d'Essakane Solar

« C'est avec la contribution de ses fils que l'Afrique se bâtira durablement, dans l'équité et la justice sociale. »

Implanté au Burkina à la suite d'autres promoteurs, qu'est-ce que le groupe Essakane Solar apporte comme innovation dans un milieu aussi concurrentiel ?

Dans le contexte burkinabè et africain, voire mondial, la mise en place en 2018 de la centrale solaire (15 MWc) d'Essakane Solar Sas était une innovation, un exploit technique, avec des avantages pour la mine. En effet, ce projet figurait parmi l'un des tous premiers projets d'énergies renouvelables développés, financés, construits et mis en service avec succès pour un acteur minier isolé. Ce projet a été possible grâce à la loi 014 du 20 avril 2017 qui régit le secteur de l'énergie au Burkina.

Cette loi 014 en son article 2 dispose qu'elle a « pour objectif d'assurer un approvisionnement efficace, efficient, fiable, durable, suffisant et pérenne en énergie, afin de promouvoir un développement socio-économique durable du Burkina Faso ».

L'article 25 de ladite loi stipule que : « Les installations de promotion d'énergie électrique sont réalisées et exploitées par toute personne physique ou morale de droit privé ou public. Elles sont soumises à l'obtention préalable d'une déclaration, autorisation ou d'une licence de production ».

Cet article 25 est important pour Essakane Solar Sas car il vient réaffirmer la libéralisation de la production de l'énergie. Ce qui a permis à notre société, Essakane Solar SAS et plusieurs autres projets énergétiques (centrales solaires) portés par des privés, en consortium ou partenariat public-privé, de voir le jour et de participer à la satisfaction des besoins énergétiques du monde économique, des populations.

C'est connu et on ne le dira jamais assez. Sans énergie, il n'y a pas de développement, encore moins de vie. Ce qui explique toute l'importance accordée à l'énergie dans le secteur minier où 40% des investissements y sont consacrés.

En 2018, Essakane Solar était la plus grande centrale hybride solaire-fioul en opération dans le monde et l'une des plus grandes installations solaires d'Afrique sub-saharienne de ce genre.

La centrale fournit donc de l'électricité à la compagnie Essakane Sa et permet à la mine de réduire ses émissions annuelles

de CO2 d'environ 18 500 tonnes par an et de diminuer sa consommation de carburant d'environ 6 millions de litres de fioul par an. En termes d'emplois, c'est une quarantaine de Burkinabè qui sont employés.

Nous observons que le groupe Essakane Solar tisse sa toile. Cela nécessite d'énormes investissements aussi matériels, humains et financiers. Quel est votre secret ?

Grâce à l'engagement du personnel au travail et à la disponibilité de notre maison mère Total Eren dont elle est une filiale, Essakane Solar Sas arrive à tenir ses engagements de fourniture d'énergie à son Client. C'est ensemble que, travailleurs,



partenaires miniers d'Essakane ; responsables de Total Eren, dans un bon esprit de compréhension mutuelle et d'efforts, nous arrivons « à tisser notre toile ». Vous avez parlé d'énormes investissements matériels, humains et financiers. C'est juste et nécessaire pour entreprendre dans le secteur de l'énergie. Et pour re-

venir à notre cas spécifique, pour parvenir à réunir tout cela et à continuer à fonctionner, il a fallu que les différents acteurs jouent chacun leur partition. Il n'y a pas de secret en tant que tel. Et s'il y a un secret, c'est peut-être dans le respect des engagements des uns et des autres à faire en sorte qu'Essakane Solar Sas continue de fonctionner, et de produire de l'électricité.

Quels sont les différentes offres du groupe Essakane Solar en matière d'énergie ?

Essakane Solar Sas fait produire de l'énergie, de l'électricité via notre centrale solaire située sur le site d'Iamgold Essakane Sa, dans le Sahel Burkina. Notre maison mère basée à Paris, Total Eren est un producteur indépendant d'électricité qui développe, finance, investit, construit et exploite sur le long-terme des centrales d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydro) à l'international.

Avec les mutations en cours dans le monde, quel est l'état d'esprit du manager que vous êtes ?

En tant que dirigeante d'entreprise progressiste et optimiste, c'est la sérénité qui m'habite. Certes, ces mutations en cours ne sont pas sans conséquences fâcheuses mais elles comportent aussi assurément des opportunités qui, bien exploitées, peuvent faire progresser qualitativement nos entreprises, nos pays, le continent.

Comment appréciez-vous l'évolution des infrastructures, de l'habitat, de l'immobilier et de l'architecture en Afrique en général ?

Il y a des avancées. Des choses ont été faites. D'autres, sont en train d'être réalisées mais il y a encore beaucoup à faire dans ce secteur stratégiques des infrastructures, de l'habitat, de l'immobilier et de l'architecture. C'est un processus, tout ne saurait se faire en un seul jour. Le meilleur est certainement à venir.

Quel rôle le groupe Essakane Solar entend jouer dans cette évolution sous votre leadership?

Les plus grandes responsabilités relèvent des prérogatives des autorités politiques au niveau national, régional et continental. Ce sont elles qui doivent indiquer les voies à suivre et les autres acteurs devraient suivre. Je pense que des efforts sont déjà faits dans ce sens, même si les résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes. Il y a les ministères des infrastructures, de l'urbanisme et de l'habitat dans la plupart de nos pays. A l'échelle du continent, il y a le Programme de développement des infrastructures en Afrique. A notre petit niveau, nous ne pouvons que souhaiter et exhorter les responsables et animateurs de ces structures à avoir le cœur à l'ouvrage et à donner le meilleur d'eux-mêmes pour permettre à nos pays et à notre continent de disposer des infrastructures de qualité et durables.

La ZLECAF est-elle une réelle opportunité pour le bon développement énergétique de l'Afrique ?

La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) peut être une grande opportunité pour le développement du secteur de l'énergie. Car, on ne le dira jamais assez, « Pas d'énergie, pas de développement ». Pour véritablement faire des échanges de produits entre pays africains, avec de forte valeur ajoutée, il faut d'abord produire, ensuite transformer sur place et parfois conserver. Disposer de l'énergie à toutes ces étapes, est indispensable. Au niveau national, régional et continental, je pense que l'on est conscient de cela. Il y a des grands projets énergétiques qui sont envisagés que ce soit au niveau des Etats, des Communautés économiques régionales ou de l'Union africaine dans le cadre notamment de son Programme de développement des infrastructures.

Quels sont vos projets à court et moyen termes en Afrique ?

A court terme, nos projets à Essakane Solar Sas, c'est toujours assurer au mieux notre service, la fourniture d'électricité à notre partenaire Iamgold Essakane Sa. C'est la première raison d'être de notre société. Maintenant, nous n'excluons pas, avec l'accord ou l'appui de notre maison-mère Total Eren, que nous puissions apporter notre service aussi, à moyen et long terme, à d'autres compagnies minières du Burkina Faso.

Cela dit, Total Eren, en plus du Burkina Faso, intervient déjà dans d'autres pays africains : Egypte, Kenya, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, pour ne citer que ces pays africains. Le Groupe est également présent en Europe orientale, en Asie centrale, en Asie Pacifique, en Amérique latine.

Total Eren aujourd'hui, c'est une capacité brute de plus de 2800 MW en exploitation ou en construction dans le monde.

Grâce à des partenariats avec des

développeurs locaux, Total Eren développe actuellement de nombreux projets dans des pays et régions où les énergies renouvelables représentent une réponse économiquement viable à une demande énergétique croissante, notamment en Europe orientale, en Asie centrale, en Asie Pacifique, en Amérique latine et en Afrique.

En tant que leader, comment entrevoyez-vous l'avenir de ce continent en termes d'infrastructures, d'habitat et d'immobilier au regard de la croissance de la population africaine et de sa jeunesse ?

Je suis optimiste quant à l'avenir du continent dans les secteurs d'infrastructures, de l'énergie, de l'habitat et de l'immobilier.

Car, avec cette population africaine en majorité jeune, nos ingénieurs en travaux publics, nos architectes, notre rêve commun d'une grande Afrique est appelé à prendre forme, tôt ou tard. Les grandes ambitions pour nos entreprises, nos pays et



notre continent doivent pouvoir se traduire, s'exprimer à travers nos infrastructures, nos habitats, nos immeubles. Plus que jamais, nos ingénieurs des travaux publics, nos architectes doivent faire preuve d'ingéniosité pour traduire nos aspirations dans leurs chefs d'œuvres à travers le continent. Je voudrais donc rendre un hommage à tous ces concepteurs et bâtisseurs de l'Afrique de demain et je pense particulièrement à ce compatriote vraiment engagé dans ce sens, Diébédo Francis Kéré, premier Africain à recevoir en 2022 le prix Pritzker d'architecture. Que le Tout-puissant continue de l'inspirer et d'inspirer les autres pour une Afrique plus bien nantie dans ces domaines dans les prochaines décennies.

Quel message avez-vous pour ceux qui hésitent à investir en Afrique ?

EK : L'Afrique, forte de sa population en majorité jeune et ses nombreuses potentialités minérales et énergétiques, reste et restera pour longtemps encore le continent de l'Avenir. Il faut absolument compter avec l'Afrique, en tenant compte évidemment de ses faiblesses ou difficultés. Investir, c'est aussi prendre des risques. En tous les cas, l'Afrique n'attend pas des investisseurs hésitants pour amorcer son développement. Le processus est en cours depuis des décennies et se poursuivra avec ou sans eux. Et comme le disait à juste titre, le Pr Joseph Ki-Zerbo, « On ne développe pas, on se développe ».

Quels conseils donneriez-vous aux entrepreneurs africains du secteur des infrastructures de l'habitat, de l'immobilier et de l'architecture ?

C'est d'abord de nourrir de grandes ambitions pour leurs pays, leur continent. Ensuite, de faire preuve d'audace dans

l'ingéniosité, enfin de sortir des sentiers battus et de porter véritablement les espoirs des dirigeants et des populations africaine d'aujourd'hui, de même que les rêves des pères des indépendances africaines ; ces rêves d'une Afrique unie, prospère, puissante, indépendante face au reste du monde.

Être une femme et arriver à manager avec dextérité cette grosse infrastructure énergétique... Comment vous faites..., quel est votre secret ?

(Rires) Un secret ? Non. J'essaie tout simplement, sans complexe, d'apporter ma pierre à la gestion de l'entreprise en essayant d'appliquer ce que j'ai appris de par mon expérience, mes formations. Eh Dieu merci, ça se passe bien. Sincèrement, de nos jours, je ne vois rien d'extraordinaire, aucun paradoxe entre être femme et diriger une entreprise comme je le fais à Essakane Solar Sas. Et elles sont de plus en plus nombreuses les femmes africaines qui prennent leurs responsabilités aux côtés des hommes pour apporter aussi leur contribution à l'édification de nos pays, de notre continent. Cela va de soi aujourd'hui. Et c'est sûrement l'Afrique qui gagne avec de plus en plus de ses filles aux postes de responsabilités dans les différents secteurs d'activités. Je vous rappelle qu'à ce jour, notre continent a déjà connu des femmes présidentes de la République (Libéria, Gabon (intérimaire), des femmes Premières ministres (Togo, Sénégal), des femmes ministres de l'économie et des finances (Burkina Faso) ; des femmes présidentes de chambre de commerce (Burkina Faso). C'est tout à l'honneur des femmes, de nos pays et de notre continent car, c'est avec la contribution avec ses fils et filles que l'Afrique se bâtira durablement, dans l'équité, la justice sociale.



Orange Burkina Faso, premier contributeur fiscal du pays

Avec plus de 86 milliards de FCFA de recettes fiscales, Orange Burkina Faso est le premier contributeur fiscal du pays.

Nous sommes fiers de participer activement au d veloppement du Burkina Faso et continuerons   investir dans l'avenir de notre pays.



4G+#1

#OrangeBurkinaFaso



ENTRETIEN

Eric Jean Noël ZOURÉ

Directeur pays de BURKINA ÉQUIPEMENTS

«Burkina Équipements : Pionnier de la transformation de l'infrastructure et de l'immobilier au Burkina Faso.»



Eric Jean Noël ZOURÉ
Directeur pays de BURKINA ÉQUIPEMENTS

Burkina Équipements est l'un des principaux acteurs du secteur des infrastructures et de l'immobilier au Burkina Faso. L'entreprise est membre du réseau JA Delmas (basé à Bordeaux, France), présent en Afrique depuis 1863, dans plus d'une dizaine de pays ouest-africains. Au Burkina Faso, elle s'est positionnée comme le partenaire de référence pour tous les projets d'infrastructures. Dans cette interview exclusive, Eric Jean Noël Zouré, Directeur pays de Burkina Équipements, dévoile les secrets du succès de l'entreprise et partage sa vision de l'avenir du secteur des infrastructures et de l'immobilier. Cet entretien lève le voile sur les transformations majeures qui façonnent le pays et sur le rôle clé joué par Burkina Équipements dans cette révolution.

Présente au Burkina Faso depuis 1975, que représente aujourd'hui Burkina Équipements en termes de chiffres ?

Aujourd'hui, Burkina Équipements c'est 600 collaborateurs passionnés et engagés au service de leurs clients. C'est plus de 9 hectares d'infrastructures dont

8000 m2 couverts, 4100 m2 d'ateliers, des locaux administratifs et commerciaux, un centre de démonstration et d'essais. C'est également plus de 4000 clients qui bénéficient d'une qualité de service et d'un accompagnement Après-Vente.

Nos infrastructures se composent d'un

magasin de 2680 m² où sont stockées plus de 16 milliards de pièces détachées, d'un atelier de réparation et d'un centre de reconditionnement de composants de 2100m². L'atelier offre une surface couverte de 1740 m², et une hauteur sous pont roulant de 6m. Nous assurons la maintenance d'un parc de plus de 1708 machines Caterpillar présentes sur le territoire Burkinabé. Nous réalisons des maintenances ou des réparations sur des gros engins miniers et des équipes mobiles d'intervention garantissent les dépannages sur site.

Vos liens avec Caterpillar sont-ils exclusifs ? Quelles autres marques distribuez-vous au Burkina Faso ?

En plus de CATERPILLAR, nous sommes distributeur des marques : SEM (engins de construction), MANITOU et HYSTER (chariots élévateurs, nacelles et transpalettes), EPIROC (équipements de forage, soutènement, excavation et transport de roches), TEKSAF (Groupes électrogènes et Systèmes de stockage d'énergie), SULLAIR (compresseurs d'air industriels), , KARCHER (Matériels de nettoyage pour professionnels) et SITECH (solutions digitales pour connecter, automatiser les chantiers de construction et réduire l'empreinte carbone).

Il est aujourd'hui pratiquement impossible de parler de construction, de routes et d'infrastructures sans Caterpillar ! Quel est votre secret face à vos concurrents ?

Grâce à notre expertise et à nos conseils à la mesure des exigences de nos clients, nous mettons à la disposition de notre clientèle, des équipements et solutions qui font chaque jour leurs preuves sur des chantiers aux conditions aussi difficiles

que variées. Nous accompagnons aussi nos clients de la conception de leurs projets à leur concrétisation, en associant le savoir-faire unique de Caterpillar.

Quelle appréciation faites-vous du développement des infrastructures en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier ?

A l'instar de nombreux pays africains, le Burkina Faso a réalisé des investissements considérables dans la construction et l'amélioration des infrastructures de base, telles que les routes, les aéroports, l'énergie, l'eau et l'assainissement. Des investissements ont été réalisés pour améliorer les réseaux routiers et des efforts ont également été déployés pour développer le secteur de l'énergie, avec des projets visant à accroître l'accès à l'électricité dans les zones rurales. Par ailleurs, l'essor des technologies de l'information et de la communication a permis de renforcer les infrastructures numériques, favorisant ainsi la connectivité et l'accès à Internet. Nous estimons que Burkina Faso a connu de grandes avancées dans le domaine des TICs, bien qu'il subsiste encore d'importants défis à relever.

Les États africains se sont engagés à créer la Zone de Libre Échange Continentale Africaine ! Que pensez-vous de ce beau projet panafricain et quel rôle votre entreprise pourrait y jouer ?

La création de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF) vise à créer un marché commun de 1,3 milliard de personnes, avec un PIB combiné de plus de 3 400 milliards de dollars, ce qui en ferait l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde. Elle représente une opportunité majeure pour



l'Afrique et les entreprises qui opèrent sur le continent. Burkina Équipements pourrait jouer un premier rôle dans le développement des infrastructures de transport pour renforcer la connectivité entre les pays, puis dans la promotion de l'innovation et de la technologie en Afrique et enfin apporter notre contribution dans le renforcement des capacités et le développement économique des différents secteurs en partageant notre expertise technologique et en soutenant les initiatives entrepreneuriales locales.

En quoi la ZLECAF constitue-t-elle une opportunité pour les pays, les entreprises africaines et les secteurs des infrastructures, de l'habitat et de l'immobilier ?

Nous pensons que la ZLECAF pourrait contribuer à la création de pôles industriels et de nouvelles zones économiques spéciales à travers le continent. Ces zones auront besoin d'infrastructures de transport, de parcs industriels, de zones résidentielles, de complexes commerciaux, etc. Les entreprises du secteur de l'infrastructure et de l'immobilier auront assurément un rôle clé à jouer dans la planification, la conception, la construction et la gestion de ces projets.

Quelles sont les actions de Burkina

Équipements dans le développement des infrastructures, de l'habitat et de l'immobilier au Burkina Faso ?

Notre entreprise travaille en collaboration avec les autorités gouvernementales et les autres parties prenantes pour assurer une approche intégrée du développement des infrastructures, de l'habitat et de l'immobilier au Burkina Faso. Nous contribuons de manière significative à la croissance et à la prospérité du secteur en offrant un soutien technique, des équipements de qualité, des solutions adaptées ainsi que des formations et des sessions de renforcement de compétences.

Le leadership de Burkina Équipements est aujourd'hui incontestable. A quoi peut-on s'attendre comme innovations dans les semaines et mois à venir ?

Nos équipes travaillent chaque jour, à développer de nouveaux équipements, à apporter des solutions technologiques toujours plus innovantes et proposer des services et une assistance toujours plus performante. Nous sommes dans la recherche constante pour améliorer la durabilité, l'efficacité énergétique de nos équipements en les rendant toujours plus respectueux de l'environnement.



Tous Risques Chantiers

**SUNU Assurances a le bon profil
pour préserver vos ouvrages**

ENTRETIEN

Ada Yaya BOCOUM

Présidente de l'Ordre des Architectes du Burkina Faso

Ada Yaya Bocoum : Une vision audacieuse pour transformer le paysage urbain du Burkina Faso

Dans un monde en perpétuelle évolution, l'architecture se positionne comme un levier essentiel pour le développement des sociétés. Selon certains acteurs du secteur, un architecte doit intervenir dans tout projet de construction. Dans une interview accordée à Home Magazine, Ada Yaya Bocoum, la nouvelle présidente de l'Ordre des architectes du Burkina Faso, partage sa vision ambitieuse pour l'architecture. Elle présente ses projets pour bâtir une cité plus viable, dévoile comment elle compte impulser des changements majeurs et insuffler une nouvelle dynamique au métier d'architecte.

Vous êtes récemment élue à la tête de l'Ordre des architectes du Burkina Faso. Quelles actions prévoyez-vous mener en tant que responsable de cette institution ?

En tant que Présidente du Conseil de l'Ordre des Architectes du Burkina 2023-2025, toute une équipe viendra, avec moi, à la rencontre de nos partenaires et nos potentiels clients pour sensibiliser, alerter et communiquer sur le métier d'architecte.



Ce métier, qui demeure l'un des plus beaux du monde, n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur et nous allons prendre notre bâton de pèlerin pour partager tout ce que nous pouvons amener en matière de bien-être des personnes ou de cadre

de fonctionnement des institutions. Nous en profiterons également pour rappeler les règles en matière d'exercice de la profession. Nous comptons enfin renforcer la coopération avec les autres ordres pour ensemble peser plus dans les combats qui nous sont communs.

Quels sont les chantiers prioritaires que vous prévoyez aborder avec votre équipe ?

En termes de chantier nous avons les priorités suivantes : Faire reconnaître l'Ordre comme Organisme d'Utilité Publique ; activer la transposition des textes de la profession ; communiquer régulièrement sur le métier d'architecte

En priorité et dans ce cadre, je veux insister pour consolider la défense de la profession et obtenir absolument le respect des textes d'exercice de celle-ci. Avant d'être architecte, nous sommes citoyens de notre communauté. Tout citoyen, pour son bien-être, peut faire recours à son architecte de la même manière que, pour ses besoins de santé, il fait recours à son médecin. Le conseil 2023-2025 travaillera afin que, pour tout besoin d'espace de vie, chaque citoyen ait le réflexe de se retourner vers ce médecin spécialiste des espaces de vie qui est son architecte. De la même manière que l'exercice de la médecine est structuré, l'exercice de notre métier ne peut reposer que sur des règles et une doctrine rigoureusement codifiées, explicitées et appliquées. Dans cette veine, la reconnaissance comme Organisme d'Utilité Publique nous permettra d'agir et remplir les missions de l'Ordre des Architectes avec beaucoup plus de facilité comme d'efficacité.

Pour ce qui concerne la transposition des textes, il s'agit de donner vie à la directive

de l'UEMOA sur la libre circulation et l'installation des architectes dans cet espace UEMOA. Il est important de pouvoir aboutir à cela pour élargir le champ d'intervention et les opportunités qui peuvent s'offrir à nos membres.

Et pour finir sur la communication régulière, car ce métier qui est l'un des plus beaux du monde, n'est toujours pas assez connu de nos populations comme je le signalais, nous communiquerons pour nous rapprocher de ces populations qui en ont le plus besoin et devraient être les premiers bénéficiaires de nos services.

Quelle stratégie comptez-vous adopter pour répondre aux attentes des populations et mieux réguler le secteur afin de bâtir une cité plus viable ?

Afin de répondre aux attentes de la population, nous travaillerons à des projets pour tous. Tout projet mérite un architecte et il nous faudra le démontrer à travers des contributions architecturales destinées à toutes les couches de population. Nous allons parcourir les quartiers et les villes du Burkina Faso pour communiquer sur le métier et contribuer à travers des projets communs d'aménagement, de rénovation et de réhabilitation. Nous allons créer les occasions d'illustrer la contribution concrète des architectes pour la communauté dans laquelle ils évoluent.

Pour ce qui concerne la régulation du secteur, des alliances stratégiques seront mises en place avec les grands bâtisseurs et les investisseurs principaux afin que tout projet puisse être confié aux professionnels de l'acte de bâtir. Dans ce cadre, nous envisageons une étude sur les pertes énormes et inévitables que le manque de recours à l'architecte entraîne pour tous.

De plus, des dispositions sont prises pour

traquer les usurpateurs de titre d'architecte et des actions en justice sont déjà en cours contre plusieurs d'entre eux. Je rappelle que le tableau de l'Ordre des Architectes et la carte professionnelle sont des outils qui permettent de vous assurer que vous avez à faire à un architecte régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes du Burkina. Il est important de s'assurer de cela avant de s'engager dans un projet de construction.

Quels sont les enjeux de l'architecture au Burkina Faso et en Afrique ?

Il n'y a pas de petit projet, tout projet mérite un architecte et notre mission est de ne laisser personne en route en

matière d'architecture. Les enjeux sont énormes pour le Burkina Faso et l'Afrique. Nous devons agir pour donner un visage humain et durable à nos villes, nos structures et nos habitats. Les économies de bout de chandelle espérées si l'on se passe de l'architecte seront monnayées au centuple, soit par vice de forme, soit par lacune de conception. L'architecte est toujours à l'écoute de son client car il comprend le monde qui entoure ce client. L'architecte a donc ce pouvoir de rendre les gens heureux en apportant la réponse cohérente à chaque client, que ce soit une entreprise, une collectivité ou un particulier.



The poster features a dark green background with a network of white lines. At the top, there are logos for 'Bild', a circular emblem, and 'AFRICA INFRASTRUCTURE FORUM'. The main title 'AFRICA INFRASTRUCTURE FORUM' is in large, bold, yellow letters. Below it, the theme is stated: 'Thème : Investir dans les Infrastructures Africaines pour impacter la zone de Libre Echange Continentale'. The dates '31 AOÛT - 02 SEPTEMBRE 2023' and location 'Centre International de Conférences de Ouaga 2000 OUAGADOUGOU - BURKINA FASO' are listed. A QR code is in the bottom right. A map of Africa is filled with images of infrastructure: a stadium, a highway with cars, a lighthouse, an airplane, and a bridge.

AFRICA INFRASTRUCTURE FORUM

Thème :
Investir dans les Infrastructures Africaines pour impacter la zone de Libre Echange Continentale

31 AOÛT - 02 SEPTEMBRE 2023
Centre International de Conférences de Ouaga 2000
OUAGADOUGOU - BURKINA FASO

Where the World meets African Infrastructure !

Logements sociaux

Les défis restent entiers



Logements sociaux
Ouagadougou, Burkina-Faso

L'urbanisation au pays des Hommes intègres souffre d'une insuffisance d'infrastructures et de services sociaux de base : logements, eau, électricité, hôpitaux, établissements scolaires. Ainsi, parmi les grands défis de l'urbanisation, figure la production de logements décents et accessibles aux différentes couches de la population urbaine notamment celles à faibles revenus. Un pari loin d'être gagné.

Historiquement, l'habitat social tire son origine des premiers programmes de logements collectifs mis en place à partir de 1960. Ces logements, dont l'attribution se faisait sur la base d'une location-vente, étaient destinés aux fonctionnaires de la nouvelle administration afin de pouvoir les loger décentement et à un coût abordable. Cette approche exclut, dans la pratique au Burkina Faso, une partie de la population à revenus modestes voire pauvre qui, pour

se loger, se tourne vers d'autres types d'habitations : les cours communes, les maisons de location, les zones non-loties et autres quartiers précaires ou bidonvilles.

Aujourd'hui, la donne a changé. La spéculation foncière, l'inaccessibilité des coûts de construction des logements, les conditions difficiles de l'accès au financement des logements sont entre autres, les difficultés rencontrées. A cela,



il faut ajouter la cherté des parcelles, la demande forte en matière de logement dans un pays où chacun aspire à avoir sa propre maison, l'expansion des villes, etc. Pour bon nombre de Burkinabè, s'offrir un logement est un vrai parcours du combattant. En 2007, le gouvernement, à travers le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a lancé l'opération 10 000 logements sociaux et économiques à Ouagadougou. Ces logements étaient destinés aux Burkinabè à faibles revenus inférieur ou égal à 100 000 F CFA en vue de leur permettre d'exercer un droit fondamental. De même, en 2017, il a été lancé une souscription pour la réalisation de 40 000 logements sociaux et économiques. A ces initiatives publiques, il faut ajouter la réalisation de logements sociaux à l'occasion de la célébration tournante de la fête du 11 décembre dans les régions. Au niveau du secteur privé, des sociétés de promotion immobilière mettent au service de la population, des logements sociaux.

Ces initiatives répondent-elles aux attentes des populations en matière de logement ? « Ce système a permis à beaucoup de personnes d'avoir accès à des logements à des coûts relativement bas », répond Wandaogo Issa, habitant d'une cité à Saaba. Seulement d'après lui, la demande est toujours croissante avec une offre qui ne suit pas le mouvement. D'autres interlocuteurs dénoncent toujours une non-accessibilité des logements pour beaucoup de Burkinabè du fait de la diminution du pouvoir d'achat, de la cherté de la vie, et des conditions d'accès toujours difficiles aux logements dits sociaux.

L'un dans l'autre, « l'Etat et ses partenaires du privé doivent à un moment donné faire le point de la situation de réalisation des logements sociaux », explique un ancien secrétaire général du ministère de l'Habitat. « Il y a beaucoup de dysfonctionnements qui, ajoutés aux problèmes fonciers, peuvent contribuer à empêcher les Burkinabè, d'avoir accès à des logements », conclut-il.

Joel ZOUNDI

Quartiers précaires

un défi pour les villes



Un quartier Précaire
Ouagadougou, Burkina-Faso

A Ouagadougou comme dans plusieurs grandes villes du Burkina, il se vit un phénomène que les politiques et les pouvoirs publics ont du mal à juguler. Il a nom, quartiers précaires. Ce sont des zones de non droit foncier, caractérisées par la précarité de la vie, et qui sont généralement dépourvues de tout, en termes d'urbanisation et de services sociaux de base. Une sorte de revers de la médaille en comparaison avec l'image de carte postale qu'affichent les villes.

Djikofè quartier, dans l'Arrondissement 11 de Ouagadougou à la frontière avec la commune de Saaba. Dans cette partie de la capitale, la population est dense. Selon les derniers chiffres officiels, Djikofè

abrite près de 61 000 habitants, répartis sur une superficie de 60 hectares. Pour s'y rendre, pendant la saison pluvieuse, c'est la croix et la bannière pour passer de part et d'autre du canal qui sert de



frontière entre Djikofè et Yamtenga, un autre quartier. A l'intérieur de Djikofè, les voies n'ont rien à voir avec celle de Ouaga 2000, une zone résidentielle et huppée, considérée comme le phare de la ville. Même si le gouvernement a réalisé, à Djikofè, il y a de cela quelques années, un pont de franchissement d'une valeur de 200 millions de FCFA, il faut aujourd'hui se faufiler entre les dédales des constructions spontanées et arpenter des couloirs servant de routes. L'accès aux services

sociaux de base n' y est pas non plus aisé. La vie paraît plus facile à Ouaga 2000 qu'à Djikofè et ce, au regard des commodités paradisiaques que l'on y trouve. Djikofè, rappelle une réalité connue de tous, sous des appellations différentes : Zones non-loties, quartiers précaires, habitats spontanés, bidonvilles ! Les experts désignent les demeures de ces quartiers comme des constructions informelles de logements autour des grandes villes du Burkina Faso. Lesdites zones ont presque

les mêmes caractéristiques : difficultés d'accès aux services sociaux de base, l'absence d'aménagement pluvial, de voiries, et d'ouvrages d'assainissement, etc. Ce sont des zones où la dignité des habitants est soumise à de rudes épreuves.

Précarité

Selon le rapport d'enquête multisectorielle continue sur la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso, « plus de neuf pauvres sur dix vivent dans les zones non loties ». Le cadre d'intervention stratégique pour la résorption de l'habitat spontané dans les treize chefs-lieux de région et à Pouytenga stipule : « Les quartiers générés par les processus d'habitat spontané, appelés bidonvilles dans le contexte international, procurent des conditions de vie précaires, voire très précaires à ceux qui les habitent et abaissent considérablement les standards urbains des agglomérations dans lesquelles ils se trouvent ». D'après ce cadre, les quartiers d'habitat spontané sont « des tissus urbains occupés par des citoyens qui ont acheté leurs terrains auprès de possesseurs terriens traditionnels et ont construit leur habitation sans l'accord de l'administration publique. L'aménagement de ces quartiers n'a été ni planifié, ni approuvé par la puissance publique si bien que leurs habitants ne possèdent aucun titre d'occupation reconnu par la législation foncière ».

« Cette précarité juridique est partagée par tous les occupants des quartiers d'habitat spontané au Burkina Faso et dans le monde entier. Selon l'Agence française de développement, dans le monde, « plus d'un milliard d'individus vivent actuellement dans les bidonvilles. Si rien n'est fait, ils seront trois milliards en 2050 », précise-t-il.

L'action de l'Etat

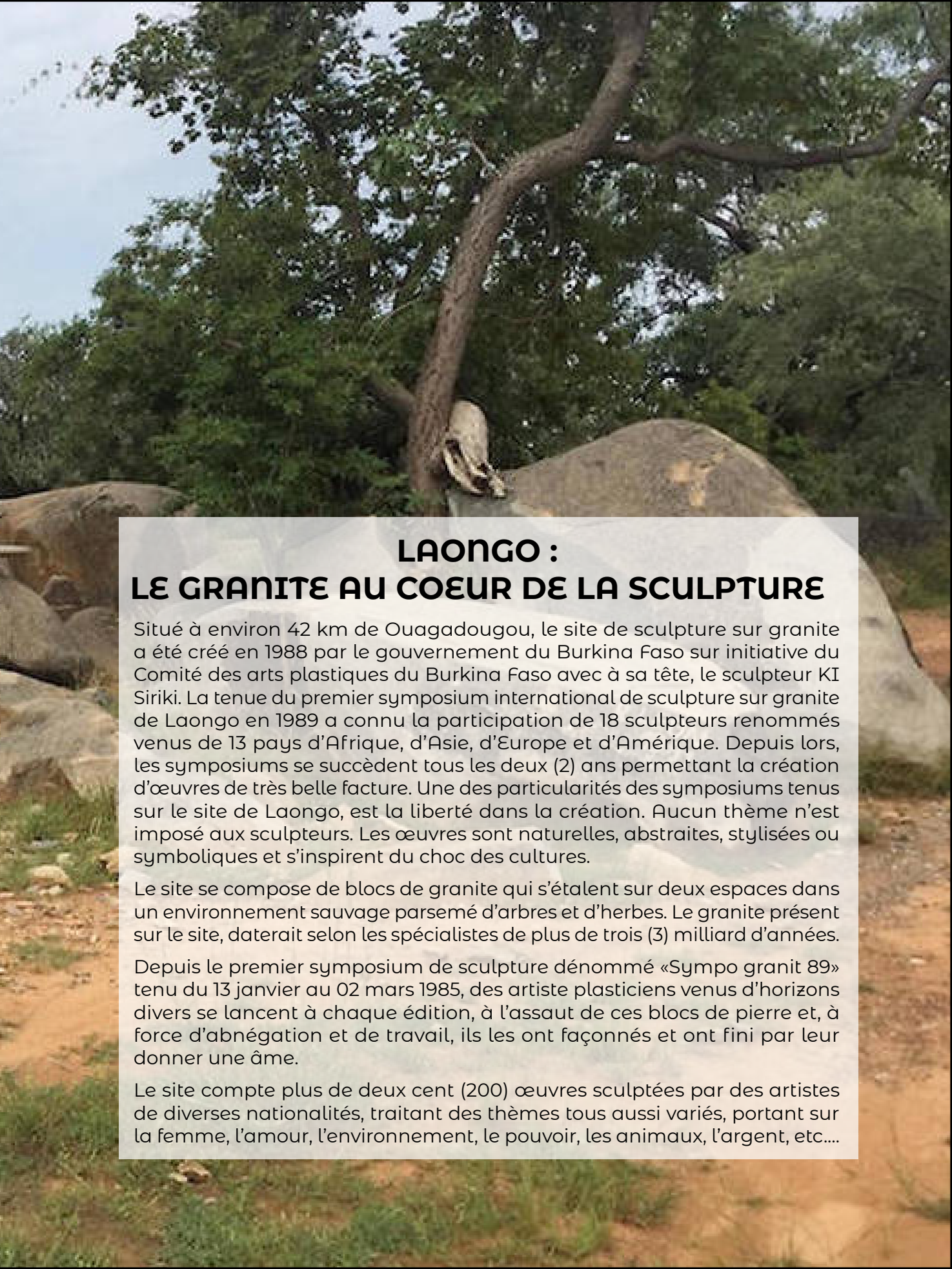
Mais depuis quelques années, le gouvernement burkinabè a entrepris de restructurer ces zones que l'on retrouve autour des villes capitales des 13 régions et Pouytenga. En 2021, le gouvernement du Burkina Faso à travers le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville s'était mis à la quête de près de 800 milliards F CFA, pour répondre au besoin d'humanisation des zones précaires. « Quand on prend l'exemple de Djikofè, ça va coûter la bagatelle somme de cent milliards FCFA. Nous voulons résorber ce quartier précaire et en faire un exemple pour les autres. Seulement, c'est très coûteux. Voilà pourquoi il faut avoir une politique de mobilisation des ressources qui implique les bailleurs de fonds mais aussi, une fois de plus, nous allons réunir les promoteurs immobiliers sérieux », disait d'ailleurs Bénéwendé Stanislas Sankara, ministre de l'Urbanisme à l'époque.

Outre l'instabilité politique sur fond de défis sécuritaires qui a plombé la poursuite du projet de restructuration des quartiers précaires, un certain nombre de difficultés avaient été observées sur le terrain : les mentalités mercantiles et spéculatives des populations, les actions foncières des communes n'étant pas toujours en cohérence avec la vision de l'Etat, la promotion foncière et immobilière incontrôlées, etc. Mais, selon les autorités, « la résorption des processus de production d'habitat spontané est une voie à rechercher absolument »

Joel ZOUNDI

QUELQUES INFRASTRUCTURES CLÉS DU BURKINA FASO

Sculpture sur granite
Laongo, Burkina Faso



LAONGO : LE GRANITE AU COEUR DE LA SCULPTURE

Situé à environ 42 km de Ouagadougou, le site de sculpture sur granite a été créé en 1988 par le gouvernement du Burkina Faso sur initiative du Comité des arts plastiques du Burkina Faso avec à sa tête, le sculpteur KI Siriki. La tenue du premier symposium international de sculpture sur granite de Laongo en 1989 a connu la participation de 18 sculpteurs renommés venus de 13 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Depuis lors, les symposiums se succèdent tous les deux (2) ans permettant la création d'œuvres de très belle facture. Une des particularités des symposiums tenus sur le site de Laongo, est la liberté dans la création. Aucun thème n'est imposé aux sculpteurs. Les œuvres sont naturelles, abstraites, stylisées ou symboliques et s'inspirent du choc des cultures.

Le site se compose de blocs de granite qui s'étalent sur deux espaces dans un environnement sauvage parsemé d'arbres et d'herbes. Le granite présent sur le site, daterait selon les spécialistes de plus de trois (3) milliard d'années.

Depuis le premier symposium de sculpture dénommé «Sympto granit 89» tenu du 13 janvier au 02 mars 1985, des artistes plasticiens venus d'horizons divers se lancent à chaque édition, à l'assaut de ces blocs de pierre et, à force d'abnégation et de travail, ils les ont façonnés et ont fini par leur donner une âme.

Le site compte plus de deux cent (200) œuvres sculptées par des artistes de diverses nationalités, traitant des thèmes tous aussi variés, portant sur la femme, l'amour, l'environnement, le pouvoir, les animaux, l'argent, etc....

Burkina Faso

Mémorial aux Héros : Une place emblématique

Situé à Ouagadougou, avenue Mouammar Kaddafi, le Mémorial aux Héros nationaux est un monument qui mesure 55 m de haut et pèse près de 8000 tonnes. Composé de béton et d'acier, il comporte deux calebasses. L'une tournée vers le bas, l'autre orientée vers le haut, contenant l'eau de l'entente et de la paix retrouvée. Les deux calebasses sont portées par quatre grandes structures qui représentent les quatre étapes de la lutte du peuple pour : l'indépendance, la république, la révolution et la démocratie. Ce monument des héros, symbolise la gratitude et la reconnaissance du peuple burkinabé ainsi que l'unité nationale. Le monument a été construit en s'appuyant sur les valeurs expressives de la culture nationale. Les deux calebasses sont protégées et portées par quatre poteaux. Ces quatre poteaux s'élèvent sur plus de 47 m. Le musée de l'histoire



politique situé à mi-hauteur relie les quatre poteaux entre eux. Il est construit en forme d'anneau qui enserre les poteaux pour marquer la solidité de l'unité nationale.

Le joyau du nord de Ouaga

Pour quitter Ouaga et se rendre à Ouahigouya , il existe un ouvrage de franchissement grandeur nature qu'il est impossible de ne pas traverser. Il s'agit d'un joyau architectural à voies multiples, construit pour limiter les embouteillages sur certains axes routiers, parmi lesquels figure, la sortie Nord de la ville, au niveau du pont de Baskuy. Cet échangeur du nord de Ouagadougou comprend dix ponts d'une longueur comprise entre 40 et 75 mètres chacun. Le bitumage d'environ 22 km de voies en béton a été prévu.

Pour fluidifier la circulation, l'ouvrage comporte un carrefour principal à quatre nœuds et une jonction avec la route Nationale n°22. Si désormais, sortir ou entrer dans Ouaga



par le nord sera chose plus aisée, sur le plan de l'assainissement urbain, l'un des objectifs de la construction de cette infrastructure routière, est de favoriser la structuration du réseau de voiries urbaines de la ville. Un bonheur, autant pour les usagers que, pour le marché de l'emploi, car la construction de cet ouvrage, localisé en centre-ville, en vue de désengorger l'un des nœuds les plus encombrés de la capitale du Burkina Faso, a mobilisé 2246 personnes. L'exécution des travaux avait été confié à Sogea-Satom (VINCI Construction International Network) en décembre 2015. Le mode de financement de l'échangeur du nord est le Partenariat Public-privé innovant, une première expérience dans les infrastructures routières au Burkina. La convention prévoit un remboursement au bout de dix ans dont trois de différé. Le coût de réalisation est de 70 000 000 000 FCFA.

Samendeni : Un barrage pour booster la filière agro-sylvo pastorale

Construit sur le fleuve Mouhoun dans le département de Bama, une ville située à 40 km à l'ouest de Bobo-Dioulasso, la capitale économique du Burkina, le barrage de Samendeni s'étend sur plus de 50 km. Sur une superficie inondée de 153 km² avec une capacité d'un milliard de m³, une hauteur de 23,9 m et une longueur de 2 900 m, il est le 3^e plus grand barrage du Burkina. L'ouvrage comprend un lac artificiel de plus de 1,5 milliard de m³ et une centrale électrique d'une capacité de 3,74 MW. Il devrait permettre l'émergence d'un pôle de croissance agro-industriel dans la vallée du fleuve Mouhoun, où 1 500 hectares de terres sur les 21 000 hectares prévus sont déjà irrigués.

Les travaux de construction du barrage ont coûté plus de 100 milliards de francs CFA. Une somme qui inclut le dédommagement des 6 000 ménages affectés. Plus grand barrage de l'Ouest du Burkina Faso, Samendeni va contribuer à la croissance du Produit Intérieur Brut de près de 2% et à la création d'au moins 100 000 emplois directs et indirects, ce barrage devra contribuer fortement au développement socioéconomique du Burkina Faso. En effet, il est prévu à son terme, la construction d'un hôtel perché sur le lac du barrage. Le barrage de Samendeni voit ainsi le jour après 40 ans de réflexion

et d'engagement pour sa réalisation. L'idée de construire un barrage dans cette localité avait été émise pour la première fois en 1976. Il a fallu attendre 1996 pour jeter les premiers jalons de ce projet qui commencera finalement à se matérialiser à partir de 2008.

Ces travaux ont été confiés au groupement d'entreprises maroco-burkinabè, Société générale des travaux du Maroc et à Fadoul Technibois. Ce barrage devra contribuer fortement au développement socioéconomique du Burkina Faso. Il est prévu à son terme, la construction d'un hôtel perché sur le lac du barrage. Le barrage de Samendeni fait partie intégrante du Programme de développement intégré de la vallée de Samendeni (PDIS), l'un des plus ambitieux projets de développement initié par le gouvernement burkinabè. Ce programme est financé par l'État burkinabè et plusieurs bailleurs de fonds. Il s'agit entre autres de la Banque islamique de développement (BID), le Fonds saoudien pour le développement (FSD), la Banque Ouest africaine de développement (BOAD), La Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (Badea), le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA), le Fonds de l'OPEP pour le développement (OFID), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (FADD), etc....

Le barrage et les zones humides associées fournissent de l'eau pour la production d'électricité, l'agriculture et la consommation humaine. La population, peu nombreuse, joue un rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité. La végétation se compose d'une savane boisée et de forêts ouvertes, accompagnées de forêts-galeries denses et semi-décidues où certains arbres s'élèvent à 40 mètres de hauteur. Le site abrite des espèces d'arbres menacées au plan mondial comme *Pterocarpus erinaceus*, *Afzelia africana* et *Khaya senegalensis*. Il accueille aussi divers mammifères, des oiseaux d'eau, des poissons et des reptiles. On peut y observer des mammifères menacés au plan mondial comme l'hippopotame et l'éléphant d'Afrique *Loxodonta africana*. La population humaine en augmentation en aval du site, la propagation accrue de maladies liées à l'eau qui touchent les communautés locales, la dispersion des troupeaux d'hippopotames, les effets des changements climatiques et l'absence de consultation des parties prenantes en matière de gestion et de développement, sont parmi les menaces les plus pressantes pour les ressources naturelles du site.



Le barrage de Samendeni
Ouagadougou, Burkina Faso



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES
ET DU DÉSENCLEALEMENT

AFRICA INFRASTRUCTURE FORUM

REMERCIÉ SES FIERS PARTENAIRES

PARTENAIRE OFFICIEL

SPONSOR OFFICIELS

PARTENAIRES



CGE / BTP



Where the World meets African Infrastructure !

Immobilier

Lagos, Abuja, Port Harcourt : Le surpeuplement des villes creuse la demande en logements



Comme dans de nombreux pays, l'immobilier est un secteur clé de l'économie nigériane mais il est confronté à de nombreux défis. Ces défis sont pour la plupart liés à la forte croissance démographique dans les villes, au problème de financement et aux questions de réglementation de la filière.

Selon une étude d'Oxford Economics, le marché mondial de l'immobilier pourrait croître de 70 % d'ici 2025. Ce marché passera de 8 700 à 15 000 milliards de dollars, indique l'étude. Au Nigéria, le secteur de la construction devrait également suivre cette tendance car, le

pays connaît un déficit de logements. Seuls quelques 100 000 logements sont construits par an, soit un taux d'urbanisation assez faible, de 4,39 % et un manque en constructions estimé à près de 17 millions d'unités. Et ce, depuis 2013, selon des statistiques du Centre for Affordable

Housing Finance in Africa (CAHF). Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, la croissance démographique est rapide et continue. Ajoutée à la récession économique, cela a entraîné un déficit croissant en matière de logements. En 2021, la Banque mondiale estimait la population du Nigeria à 213,4 millions d'habitants, contre 122,9 millions en 2000. Difficile donc de loger tous les habitants. Pour combler ce déficit qui ne cesse de croître, le Nigeria devra dépenser près de 363 milliards de dollars.

Exode rural et surpeuplement urbain

Selon l'Organisation des Nations unies, la population urbaine du pays devrait doubler pour atteindre 397 millions d'habitants d'ici 2050. Il s'agit là, d'une conséquence directe de l'exode rural. Un exode rural qui a créé à la fois des opportunités et des défis pour les villes. Les villes nigérianes ont du mal à suivre le rythme de la croissance démographique rapide, notamment en termes d'infrastructures. L'augmentation très rapide de la population des villes, crée une demande sans cesse croissante de construction de logements, de bureaux et de centres commerciaux. Face à ces défis vitaux, les réseaux de transports publics, les infrastructures routières, les systèmes de distribution d'eau et d'électricité sont souvent inadaptés et vieillissants. Il devient alors plus difficile et plus coûteux de construire de nouveaux bâtiments ou de réaménager les bâtiments existants. En dehors de l'exode rural et ses conséquences, le chômage et la pauvreté exercent une pression supplémentaire sur le secteur du logement. En 2021, près de 44,5 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Des millions de

citoyens s'entassent dans des logements insalubres où les services sociaux de base sont inexistants. De plus, les logements du pays ne répondent pas toujours aux normes requises dans le secteur de l'immobilier, notamment dans la ville de Lagos.

Lagos, la ville la plus affectée

Lagos, la plus grande ville du Nigeria et d'Afrique, compte entre 17 et 22 millions d'habitants. Plus de 70 % de cette population vit dans des quartiers précaires, dont la plupart sont construits sur des terrains marécageux, impropres à l'urbanisation. La plupart de ces quartiers sont mal desservis par les infrastructures de base et les services sociaux. La ville, initialement située sur l'île de Lagos, s'est étendue vers l'ouest en direction de la lagune de Lagos, avec un taux d'urbanisation très élevé. Chaque année, Lagos accueille plus de 800 000 nouveaux habitants, ce qui rend difficile l'estimation de sa population.

Des bidonvilles construits sur des zones humides, abritent plus de 12 millions d'habitants. Ces zones humides sont densément peuplées. Elles comptent près de 1 200 habitants par hectare. Le manque d'espace rend encore plus difficile la mise en place d'un système de drainage, seule alternative pour favoriser le développement de ces quartiers. Cette situation aggrave les risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux. Ces zones sont très exposées aux inondations, car la construction effrénée et anarchique, rend le drainage impossible. Plus de 60% de la population a des difficultés à accéder aux habitations pendant la saison pluvieuse.

Les défis de l'immobilier au Nigeria

Le secteur de l'immobilier est confronté à plusieurs défis majeurs. Le premier est la sécurité. Les tensions et les conflits dans certaines régions du pays découragent les investisseurs étrangers. Les risques liés aux enlèvements, aux attaques terroristes et aux violences ethniques ou religieuses, affectent la sécurité des personnes et des biens.

Un autre défi est celui de la réglementation. Au Nigeria, le secteur de l'immobilier n'est toujours pas réglementé. Cela se traduit par des pratiques peu transparentes et des transactions peu sûres. Les impôts fonciers et les droits de propriété sont également mal appliqués et peu uniformisés.

Le financement est également un défi majeur pour les investisseurs immobiliers. Les taux d'intérêt élevés et la difficulté d'obtenir des prêts immobiliers rendent l'investissement immobilier plus difficile et plus coûteux. Le manque d'accès au financement est également lié aux risques de sécurité et aux réglementations. Dans les banques et les institutions financières, les taux d'intérêt les plus bas pour un prêt immobilier étaient de 19 %, en septembre 2016. De plus, les clients doivent disposer d'un dépôt de 25 % avant que leur demande de prêt ne soit validée. Actuellement, le prêt immobilier moyen se situe autour de 18 000 dollars. Malgré les défis,

l'immobilier reste un secteur attractif pour les investisseurs.

Une aubaine pour les investisseurs

Au Nigeria, les prix de l'immobilier ont fortement augmenté ces dernières années, sous l'effet d'une forte demande de logements et d'une croissance économique soutenue. Les zones les plus populaires pour l'investissement immobilier au Nigeria sont Lagos, Abuja et Port Harcourt. Les investissements immobiliers dans les grandes villes peuvent être très lucratifs pour les investisseurs. Lagos, la plus grande ville et capitale économique du pays, compte plus de 22 millions d'habitants. Abuja, la capitale politique du pays, est une ville en plein développement. Port Harcourt est également une grande ville, grâce à son importance pour l'industrie du pétrole et du gaz. Les opportunités d'investissement vont de la construction de logements abordables à la rénovation de bâtiments commerciaux et au développement de centres commerciaux et de bureaux. Elles incluent les logements bon marché, les fournitures de matériaux de construction, des hôtels, des complexes commerciaux... Les entrepreneurs peuvent investir dans de nombreux domaines du secteur immobilier, y compris la fabrication de ciment. En 2019, le groupe nigérian Dangote Cement a annoncé son ambition d'investir 1,82 milliard de dollars sur cinq ans, à travers la création de cimenteries dans une dizaine de pays africains. L'objectif était de porter la capacité de production à 50 millions de tonnes de ciment par an. En Février dernier, ce rêve a commencé à prendre corps. Dangote a un accord de 585 millions de dollars avec

China Sinoma International Engineering pour la construction d'une cimenterie de 6 millions de tonnes au Nigeria. L'usine est destinée à répondre à la demande croissante. Le groupe est présent dans douze pays africains, avec une capacité installée totale de 53,55 millions de tonnes. Outre Dangote Cement, d'autres investisseurs dont le groupe français Lafarge et le groupe marocain Cimac, envisagent d'investir dans l'industrie du ciment. Leurs investissements aideront à répondre à la demande du secteur de la construction.

Des réformes pour booster le secteur

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris de nombreuses mesures pour promouvoir les investissements dans le secteur immobilier. En 2012, le gouvernement nigérian a adopté une stratégie de développement urbain qui a pour but de fournir des logements abordables et des infrastructures de qualité pour répondre à la demande croissante. Le gouvernement a également mis en place un cadre réglementaire destiné à réduire les risques pour les investisseurs. Par exemple, en novembre 2021, le Sénat a adopté un projet de loi établissant le Conseil nigérian de régulation de l'immobilier. Cette loi devrait permettre de s'assurer que le secteur immobilier respecte le Code national de la construction et de créer un environnement innovant et durable. L'objectif de cette loi était de promouvoir le Nigeria comme une destination d'investissement immobilier en Afrique et dans le monde.

La création du Conseil de l'immobilier devrait également garantir une

administration efficace et transparente des activités de développement immobilier au Nigeria. La mission du conseil était de prescrire des normes minimales pour la conduite des activités de développement immobilier dans le pays.

Le gouvernement a également lancé plusieurs initiatives pour stimuler le financement de l'immobilier. Les autorités ont mis en place un fonds d'investissement immobilier pour financer des projets de logements abordables. En 2017, le gouvernement fédéral a annoncé la mobilisation de près de 2,9 milliards de dollars pour financer un programme de construction de logements. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour le logement social. Il a pour ambition d'apporter une réponse durable à la pénurie de logements et de stimuler la croissance économique.

Les banques locales et les institutions d'épargne et de crédit, y compris la Banque mondiale, ont lancé un fonds de crédit de 300 millions de dollars. Cette initiative devrait créer un mécanisme permettant de garantir le financement des secteurs de l'immobilier et de la construction. En 2019, la Banque centrale du Nigeria a lancé un fonds de refinancement immobilier de 432,88 millions de dollars (soit 200 milliards de nairas) pour aider les banques à financer des projets immobiliers.

L'immobilier reste un secteur clé de l'économie nigériane, malgré les difficultés. Les investisseurs continuent d'affluer à la recherche d'opportunités. Le gouvernement, quant à lui, prend des mesures pour stimuler le développement immobilier et réglementer le secteur.



Stade de YAMOUSSOUKRO
Côte d'Ivoire

CAN Côte d'Ivoire 2023

Zoom sur les stades de la compétition

La Côte d'Ivoire organise du 13 janvier au 11 février 2024, la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), la deuxième de son histoire après celle de 1984. A cet effet, six stades permettront aux 24 équipes qualifiées de rivaliser afin de prendre la succession des Lions du Sénégal, tenants du titre.

La 34^e édition de la CAN, Côte d'Ivoire 2023, se déroulera dans cinq villes du pays où six stades ont été construits ou rénovés pour abriter la biennale du football africain. Le moins que l'on puisse dire est qu'à sept mois de l'évènement, le pays hôte ivoirien est presque fin prêt, côté infrastructures sportives, avec six stades aux normes FIFA dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro. Deux stades (Ebimpé et Félix Houphouët Boigny) ont été prévus à Abidjan, la capitale économique.

Ebimpé, le nouveau grand stade Olympique

Cette infrastructure de 60.000 places plastronne depuis près de trois années dans la zone d'Anyama, à la périphérie Nord de la ville d'Abidjan. C'est désormais le plus grand stade de la Côte d'Ivoire, le premier stade Olympique du pays et doit abriter le match d'ouverture et la grande finale de la CAN 2023. L'ouvrage, baptisé Stade Olympique Alassane Ouattara lors de son inauguration en octobre 2020, a été bâti en quatre ans (2016-2020) sur un espace de 50 hectares et a une surface au sol de 61 250 m² pour une hauteur de 51,4 m. Les spectateurs sont répartis sur 3 niveaux :

- ▶ le niveau 1 avec 24 181 sièges dont 120 sièges pour personnes à mobilité réduite ;
- ▶ le niveau 2 contient 14 793 sièges dont 13 378 sièges standards, 536 sièges VIP, 560 sièges pour la presse, 155 sièges athlètes et 164 sièges de loge ;
- ▶ le niveau 3 comprend 20 918 sièges standards.
- ▶ Quant à la pelouse, elle est d'une dimension de 105 m de long et 68 m de

large. La piste d'athlétisme contient 8 couloirs courbes et 10 couloirs en lignes droites. A cela, il faut ajouter deux écrans géants d'affichage LED, un système de sonorisation et des équipements sportifs, un système d'arrosage de 24 arroseurs automatiques, etc. Le coût total de ce nouveau joyau architectural ivoirien est de plus de 163 milliards de francs CFA. C'est désormais le stade officiel de l'équipe nationale, au détriment de l'emblématique stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, nommé le Félicia, qui a été rénové pour la CAN 2023.

Cure de jouvence le mythique Félicia

La rénovation du plus ancien stade du pays (inauguré en 1964), débuté en novembre 2020, a consisté, entre autres, à la réhabilitation complète de l'aire de jeu en gazon naturel (y compris le réseau de drainage des eaux et du système d'arrosage) et de la piste d'athlétisme avec 8 couloirs, la salle d'échauffement et du tunnel d'accès des athlètes, les locaux annexes sous les gradins, les vestiaires, la pose de siège sur les gradins, les réseaux d'assainissement et la pose de deux nouveaux tableaux d'affichage. Le point d'orgue de la modernisation du stade Félix Houphouët Boigny reste sans conteste la pose d'un toit complet en métal-textile pour l'ensemble des gradins. La réhabilitation du Félicia a coûté à l'Etat ivoirien plus de 65 milliards de francs CFA avec une capacité du stade qui passe de 35.000 à 40.000 places. Autre infrastructure rénovée et qui a vu sa capacité augmenter, est le stade de la Paix de Bouaké, dans la deuxième ville du pays.

Bouaké, l'infrastructure à l'anglaise

Construit à l'occasion de la première CAN qu'a organisée la Côte d'Ivoire en 1984, la capacité d'accueil du stade de la paix de Bouaké, a été portée de 25.000 à 40.000 places assises. L'édifice est d'une dimension de 119 × 73 mètres sous la forme d'une couronne ovale avec un profil en travers de 24 gradins. La réhabilitation de ce deuxième plus grand stade de la Côte d'Ivoire, avec le Félicia, lui a permis de se doter d'une pelouse ultramoderne, d'une infirmerie, d'un vestiaire, d'une salle d'échauffement, d'une salle presse, etc. Les travaux ont débuté en 2019, la réception de l'ouvrage a eu lieu en mars 2023. Le stade de Bouaké a coûté plus de 23 milliards de francs CFA. Ce joyau architectural est une infrastructure de type anglais doté d'une charpente au-dessus des tribunes. La capitale politique de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, la cité balnéaire du Sud-ouest du pays, San Pedro et Korhogo au Nord ne seront pas en reste lors de la 34e édition de la CAN à venir. Trois stades avec les mêmes capacités et caractéristiques ont été érigés dans ces villes.

Yamoussoukro et Korhogo, de petits bijoux modernes

Yamoussoukro a, en effet, été doté d'un petit stade flambant neuf pour l'occasion. Le stade d'une capacité de 20.000 places assises, est doté d'une pelouse, de quatre terrains d'entraînement, d'une salle de conférence, d'une salle de massage, de six zones de sectorisation, cinq infirmeries, deux vestiaires, une salle d'échauffement, deux ascenseurs, 200 places assises pour la presse, une salle de presse, etc. Ce

petit joyau moderne multifonctionnel et multidisciplinaire dispose également d'une piste d'athlétisme en revêtement synthétique. Sa construction, selon les autorités ivoiriennes, a mobilisé entre 700 et 800 ouvriers d'octobre 2018 à juin 2022, date de la fin officielle des travaux. L'édifice bâti sur 24,66 hectares a coûté 47 milliards de F CFA. La grande ville du Nord du pays, Korhogo vibrera également dans sept mois au rythme du ballon rond. Un stade flambant neuf de 20.000 places assises a été érigé pour l'occasion et porte le nom de l'ancien premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly décédé en juillet 2020. Les travaux de construction lancés en mai 2019 ont permis l'érection d'un stade aux normes FIFA, de quatre terrains d'entraînement, d'une pelouse naturelle, d'une cité CAN de 32 villas et d'un hôtel 3 étoiles de 50 chambres, d'un cout global de 50 milliards de francs CFA. Quid du stade Laurent Pokou de San Pedro ?

San Pedro, l'hommage à une légende

Le stade Laurent Pokou de San Pedro, dont les travaux ont débuté en février 2019, est bâti sur une superficie de 22.409 m², au sud-est de la ville. Tout comme celui de Yamoussoukro, il est doté de 20.000 places assises entièrement couvertes, d'un gazon naturel ainsi qu'un parking de 2.000 places. Il a été baptisé en avril dernier, du nom de l'ancien attaquant des Eléphants et du Stade Rennais Laurent Pokou, décédé en novembre 2016. Un bel hommage pour le deuxième meilleur buteur (14 buts) de l'histoire de la CAN derrière Samuel Eto'O (18 buts).



Construction Immobilière



Vente et location



Travaux Routiers



Promotion Immobilière



Gestion Immobilière



Bâtiments et Travaux Publics

GROUPE KASTOR AFRICA

Le Groupe Kastor Africa, est une société de BTP, de promotion immobilière et foncière dont les principales activités portent sur l'aménagement des sites, la construction et la commercialisation des logements collectifs et individuels.

Le Groupe Kastor Africa se tient comme une solution aux problèmes d'infrastructures routières et la construction de logements en Afrique. Nous travaillons sur des valeurs qui nous sont chères telles que l'innovation, l'excellence, la fiabilité, l'accessibilité et la transformation du capital humain.

Notre vision panafricaine se résume ainsi: "UN TOIT POUR TOUS"

Nous réalisons de grands projets de villes nouvelles dont "Espoir City", "Eco City" et la "Cité de l'intégration", respectivement au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.



Siège Social Burkina Faso:

Ouaga 2000 non loin du camp
Baba Sy - 11 Boîte Postale 1883
Ouagadougou CMS- TEL : +226
25 65 40 05/67 41 42 42

Siège Social Côte d'Ivoire:

Abidjan-Cocody-Riviera M'badon,
non loin de l'Ambassade de Chine
et de l'Université UIPA - 08 BP
2292 Abidjan - Tél: +225 27 24 31
06 05 / 07 01 21 21 21

Côte d'Ivoire

Le gouvernement inaugure une usine de traitement d'eau



Usine de traitement d'eau de la Mé
Côte d'Ivoire

Selon une estimation faite par une étude citée par le groupe PFO Africa, la Côte d'Ivoire, en l'occurrence, l'agglomération d'Abidjan connaîtra en 2030, un déficit en eau potable d'environ 460 000 m³ par jour. 2030, c'est dans moins de 10 ans. Pour épargner aux plus de 5 millions d'habitants, cette pénurie d'eau annoncée, l'État ivoirien a mis en place une stratégie d'anticipation. À travers la construction d'usine de production et de traitement de l'eau, le gouvernement d'Alllassane Ouattara, compte satisfaire la demande en eau potable de la ville d'Abidjan, qui ne cesse de croître ces dernières années. Celle-ci passerait à 1 100 000 m³ par jour en 2030. En juin dernier, le Premier ministre ivoirien a inauguré l'usine de traitement d'eau potable de la rivière La Mé, située à 25 km au Nord-Est d'Abidjan. D'une capacité de production de 10 000 m³/heure, soit 240 000 m³/jour, cette usine est l'une des plus grandes de l'Afrique de

l'Ouest. Sa production devrait permettre de réduire le déficit en eau potable de la ville de 25%. C'est le tout premier projet en eau de surface de la ville. Il représente aussi, l'investissement financier le plus important du secteur de l'eau potable des dernières décennies en Côte d'Ivoire, au regard du budget consenti, soit environ 220 milliards FCFA. Afin d'assurer la pérennité des investissements, les autorités ont conclu, avec la Société Ivoirienne des Eaux et de l'Environnement (SIEE), un accord pour l'exploitation et la maintenance de l'usine de production d'eau potable de la Mé. Une façon de démonopoliser la production et la distribution de l'eau jusque-là contrôlée par une seule société publique, la SODECI.

Ceci, dans le cadre d'un partenariat public-privé permettant désormais aux producteurs indépendants comme PFO Africa et le français Veolia, à l'origine de la création de la SIEE, d'opérer dans la filière.



Ouvrier chinois sur un chantier

Infrastructures en Afrique

Batailles rangées entre les entreprises africaines et les sociétés chinoises

La Chine s'est imposée ces vingt dernières années comme le principal acteur du développement des infrastructures en Afrique. Elle s'assure non seulement du financement des projets mais aussi de leur réalisation, volant d'importantes parts de marché aux entreprises locales. Les Etats africains devraient adopter une approche plus favorable à l'émergence des sociétés locales.

L'implication de la Chine dans le développement des infrastructures en Afrique est bien plus ancienne qu'elle ne

paraît. Déjà en 1949, le Parti Communiste chinois qui venait de prendre le pouvoir cherchait à gagner de la légitimité chez

les pays d'Afrique. En contrepartie de cette reconnaissance officielle, la Chine construisait des chemins de fer, des hôpitaux et des écoles pour les populations de ces Nations.

Avec le départ des puissances coloniales suite aux indépendances de 1960, la Chine s'est empressée de combler le vide en s'engageant progressivement dans des projets d'infrastructures sur le continent. Elle proposait ainsi aux pays africains, son modèle de développement qui était surtout basé sur les infrastructures. Ce modèle se généralisera plus tard et aboutira à « La nouvelle route de la soie » en 2013. Un projet d'envergure dont les travaux devraient être achevés en 2049, et qui vise à construire un ensemble de liaisons maritimes et ferroviaires entre la Chine et environ 70 pays à travers le monde.

Les entreprises chinoises dominant le marché africain des infrastructures

De 2003 à 2020, les investissements de la Chine sur le continent africain sont passés de 4,9 milliards \$ à 473,5 milliards \$. Ces fonds ont permis de construire plus de 13 000 km de voies ferrées, près de 100 000 km d'autoroutes, près de 1000 ponts, une centaine de ports et plus de 80 grandes centrales électriques. Ceci sans oublier les 130 établissements médicaux, les 45 sites sportifs et les 170 écoles.

Outre le financement essentiellement composé de prêts, la Chine apporte également son expertise dans la mise en œuvre des projets. Selon un rapport du cabinet Deloitte, les entreprises chinoises détenaient à elles seules, un tiers de tous les projets d'infrastructures réalisés en

Afrique en 2020. On compte aujourd'hui plus de 10 000 entreprises chinoises actives sur le continent africain, selon le cabinet McKinsey.

Une concurrence insoutenable pour les entreprises locales

Les accords signés dans le cadre des projets d'infrastructures incluent généralement une clause selon laquelle une partie ou la majeure partie des chantiers doit revenir aux entreprises chinoises. Ce terme contenu dans les accords défavorise déjà les entreprises locales spécialisées dans les mêmes domaines d'intervention.

De plus, l'expertise et l'expérience avérées des sociétés chinoises leur donnent un avantage certain sur la concurrence locale. Sans oublier les coûts de main d'œuvre généralement bas qu'elles proposent. Selon Daan Roggeveen, fondateur de la société MORE Architecture basée à Shanghai et à Amsterdam interrogé par Forbes, lorsque les pays africains s'adressent à deux entreprises, une occidentale et une chinoise, pour réaliser leurs projets d'infrastructures, c'est toujours l'entreprise chinoise qui l'emporte. « A chaque fois, c'est l'entreprise chinoise qui propose un prix inférieur » a-t-il indiqué.

Malgré leur tarif nettement inférieur, les sociétés chinoises sont à la pointe de la technologie et disposent ainsi des ressources techniques nécessaires pour mener à bien les projets, contrairement aux entreprises locales qui sont obligées de pratiquer des prix supérieurs quand elles doivent suivre les mêmes standards pour exécuter les projets. Autrement, elles auront beaucoup de mal à atteindre une rentabilité.

La préférence des dirigeants africains pour les entreprises chinoises

Les dirigeants d'Afrique cherchent à copier le modèle de développement de la Chine qu'ils considèrent comme un exemple à suivre en raison de son parcours. Faut-il le rappeler, la Chine était l'un des pays les plus pauvres du monde dans les années 1940. L'Empire du Milieu s'est cependant imposé ces dernières décennies comme une superpuissance grâce au développement fulgurant de ses infrastructures. En 30 ans, la Chine a construit un réseau ferroviaire de plus de 29 000 km, 100 000 km de voies express, 100 nouveaux aéroports, 3500 nouvelles zones urbaines, 500 zones économiques, etc. Ces différentes réalisations ont permis à la Chine de décupler son PIB entre 1990 et 2020.

Les pays africains considèrent donc le développement des infrastructures comme la clé de leur croissance économique. Un avis que partage d'ailleurs le président chinois, Xi Jinping, quand il affirme que « c'est l'insuffisance des infrastructures qui est le plus grand obstacle au développement de l'Afrique ». Profiter à la fois des financements des banques chinoises et de l'expérience des entreprises chinoises deviennent alors une aubaine pour les dirigeants africains.

Ces derniers estiment qu'employer une société chinoise est non seulement profitable à l'économie locale mais aussi au développement des compétences nationales. Selon le rapport « Dance of the lions and dragons » du cabinet McKinsey, 89% des salariés des entreprises chinoises actives en Afrique sont des locaux. De 2000 à 2020, les entreprises chinoises menant

des projets d'infrastructures en Afrique ont créé plus de 4,5 millions d'emplois sur le continent et formé plus de 160 000 professionnels, selon John Plassard, expert senior en macroéconomie et spécialiste en investissements chez Mirabaud & Cie, un groupe bancaire basé à Genève.

Faire de la place aux entreprises locales

« A l'heure actuelle, tout grand chantier dans les villes africaines qui dépasse trois étages ou trois kilomètres est susceptible d'être initié et mis en œuvre par les Chinois » souligne Daan Roggeveen. Quoique cette situation profite aux gouvernants, il importe de favoriser l'implication des entreprises locales dans la réalisation des projets d'infrastructures.

Les dirigeants africains pourraient opter pour des partenariats destinés à renforcer les compétences des entreprises locales grâce à des formations et des transferts de connaissances avec les entreprises chinoises. Ils pourraient également confier une partie des projets aux sociétés locales, aux côtés des entreprises étrangères qui resteront les principaux exécutants.

En outre, les autorités africaines pourraient légiférer pour accorder la priorité aux entreprises locales dans l'attribution des marchés d'infrastructures ou créer des co-entreprises pour l'exécution des projets comme c'est généralement le cas dans les projets d'exploitation minière. Les dirigeants pourraient aussi recruter les entreprises étrangères dans le cadre d'un partenariat d'assistance technique pour aider les entreprises locales à réaliser les projets d'infrastructures selon les standards requis.



LA CCI-BF, LE PORTE-VOIX DU SECTEUR PRIVÉ BURKINABÈ

Créée le 11 juin 1948, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) est un Etablissement Public à caractère Professionnel doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion. Corps constitué de l'Etat, elle est habilitée à représenter devant les pouvoirs publics les intérêts généraux du commerce, de l'industrie et des services. A ce titre, elle assure une triple mission consultative, représentative et administrative.

Cinq (05) instances composent la CCI-BF. Ce sont :

- **L'Assemblée Générale** : composée statutairement de 170 membres élus pour un mandat de 5 ans renouvelable, et issus des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, elle est l'organe délibérant de la CCI-BF.
- **Le Bureau Consulaire** : élu par l'Assemblée générale pour un mandat de cinq (05) ans, il statue sur les principales questions relatives au fonctionnement et à la gestion de l'Institution. Il comprend 21 membres.
- **Les Délégations Consulaires Régionales (DCR)** : elles sont implantées dans chacune des régions administratives du Burkina Faso.
- **Les Commissions** : elles sont des organes d'étude et de proposition à l'intention du Bureau Consulaire et de l'Assemblée générale.
- **La Direction Générale** : elle est chargée de la direction opérationnelle et administrative de la CCI-BF.

Les principaux produits et services offerts sont :

- L'assistance aux entreprises ;
- La collecte et la diffusion de l'information économique ;
- L'organisation et la facilitation des contacts d'affaires ;
- La gestion de services spécifiques aux opérations d'import-export ;
- L'identification et la promotion des opportunités d'affaires sur le marché national, sous régional et international ;
- La médiation et l'arbitrage de litiges commerciaux ;
- L'assistance et la gestion comptables et fiscales ;
- La veille stratégique et l'intelligence économique ;
- La formation professionnelle ;
- La facturation normalisée et les téléprocédures ;
- La gestion des équipements et services d'intérêt public.

L'excellence au service d'un secteur privé prospère !

Avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (226) 25 30 61 14/15 - 25 31 12 66/67
Fax : (226) 25 30 61 16 - Email : info@cci.bf - Site : www.cci.bf

FILOSES 2023

L'engagement des états pour un logement pour tous



Un appel au logement social pour tous. C'est la substance des messages délivrés lors de la cérémonie de clôture de la 2ème journée de la 4ème édition du Forum International du Logement Social, Économique et Standing (FILOSES 2023). Ceci, en présence de nombreux partenaires, constructeurs et opérateurs immobiliers venus du Burkina Faso, Sénégal, Nigéria, Niger et du Maroc etc... Au cours de cette cérémonie, organisée par le comité scientifique du FILOSES, les acteurs de la construction et du logement se sont engagés pour la réduction du déficit du logement social en Afrique de

l'Ouest. Ceci, en mettant l'accent sur la synergie d'actions des Etats, la mise en place d'un comité de suivi et la mise en œuvre des différentes recommandations prises au cours de ce Forum.

Au nom du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, son représentant a adressé des félicitations aux organisateurs, aux partenaires et à tous les acteurs du secteur de la construction.

« Le ministre continuera à apporter son appui à ces différentes activités pour le renforcement du marché de l'habitat en Côte d'Ivoire », a assuré M. Boris Martial.

M. Sidiki Sangaré, président de la Chambre Nationale des promoteurs immobiliers et constructeurs agréés de Côte d'Ivoire, est aussi président de la FILOSES. Il a exprimé ses gratitudes au gouvernement et à tous les acteurs du secteur ainsi qu'aux invités en indiquant que pour les États africains comme la Côte d'Ivoire, l'objectif primordial, c'est le logement social. Pour ce faire, il faut une structuration du financement afin de garantir à chaque ivoirien, un logement décent, un logement adapté à leurs statuts sociaux et à leurs besoins.

« Je voudrais adresser mes remerciements aux délégations venues des pays frères de l'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs. Je voudrais adresser mes sincères remerciements au PDG du Groupe Keydan et ses collaborateurs pour le soutien inestimable pour la réussite de cet événement. Il faut que nous soyons en mesure dans les jours à venir, de réaliser les objectifs de la politique de logement. Il faut que dans les jours et les semaines, la résolution du déficit du logement soit une réalité. Pour relever ce défi, les banques commerciales puissent jouer le rôle de relais pour les banques de développement », a souhaité M. Sidiki Sangaré.


Le représentant du ministre l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat du Burkina Faso, a profité de l'opportunité pour témoigner la gratitude du gouvernement du Burkina Faso au gouvernement de Côte d'Ivoire, particulièrement au ministre de la Construction et du Logement et de l'Urbanisme ivoirien pour avoir associé son homologue du Burkina Faso à ce Forum en qualité d'invité d'honneur.

« Monsieur le ministre, nous sommes



reconnaissants, pour cette marque d'amitié et de sympathie. Permettez-moi de féliciter les membres du comité scientifiques et le comité d'organisation pour le travail abattu et de tirer de conclusions pour améliorer notre manière de faire. La problématique de l'accès au logement à toutes les couches sociales, à toutes les catégories socioprofessionnelles est une préoccupation des gouvernements des différents pays. Il faut une synergie d'actions de l'ensemble des acteurs du secteur. Nous saluons cette très belle initiative qui constitue une opportunité de partage d'expériences en vue de tirer les meilleures pratiques du secteur. L'accès aux logements décents, c'est l'affaire de tous », a-t-il soutenu.

Le commissaire général de la FILOSES, Amos Béonaho, il a salué les efforts du gouvernement ivoirien en faveur de la promotion du logement en Côte d'Ivoire. Il n'a pas manqué de remercier toutes les petites mains ayant œuvré pour la réussite de la cérémonie. Il a mentionné l'engagement du président du FILOSES Sidiki Sangaré, qui a accompagné le projet présidentiel du développement du logement social.

Tendances, innovations, opportunités : 

Mortgages
Property prices
Real estate
 Prêts hypothécaires
Promotion immobilière
Marché immobilier
Buying and renting properties
Investissement immobilier
Immobilier
Vente et location de biens immobiliers
Prix de l'immobilier
Télécommunications
Water supply networks
Infrastructure
Pons et viaducs
Réseaux d'assainissement
Electricity grids
Afrique
Réseaux d'eau potable
AfCFTA
 Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier
Réseaux d'électricité
Public transportation infrastructure
Pons et viaducs
Infrastructures de transport en commun
Infrastructure
Bridges and viaducts
Real estate market
Real estate development
AfCFTA
 Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier
ZLECAF
Architectural design
Rénovation urbaine
Real estate investment
Techniques de construction durables
Architecture
Réseau routier
Conception architecturale
Eco-friendly neighborhoods
Plans d'aménagement
Architecture
Modern buildings
Bâtiments modernes
Urban planning
Styles architecturaux
Sustainable construction techniques
Architectural styles
Construction materials
Habitat
Urban planning
Écoquartiers
Espaces verts résidentiels
Complexes résidentiels
Logement social
Africa
Maisons individuelles
Residential complexes
Quartiers résidentiels
Urban revitalization
Housing
Social housing
Residential neighborhoods
Single-family houses
Residential green spaces
Apartments
 Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier

Mortgages
Electricity grids
Immobilier
Habitat
 Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier
Infrastructure
Mortgages
Architecture
Housing
 Magazine trimestriel panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier
Habitat
Mortgages



VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

»»» VOTRE CONCESSIONNAIRE CAT®
POUR VOUS ACCOMPAGNER
SUR TOUS VOS PROJETS :

ÉNERGIE
MINES
CONSTRUCTION &
INFRASTRUCTURES

+ 50 000^{m2}
d'Installations

Un Réseau de
+ 2 000
Collaborateurs



2 Centres de
Reconditionnement
de Composants

+ 1 600
Modèles suivis

Un parc actif de
23 000
Équipements

வச வச வச வச

1 Centre
de Formation
Régional



LET'S DO THE WORK.™

© 2023 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, le couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

JA Delmas 

WWW.JADELMAS.COM

Concepteur : rodolphe-lafayette.com